

RAPPORT ANNUEL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

DISTRICT DE MONTRÉAL

---

Année 1894

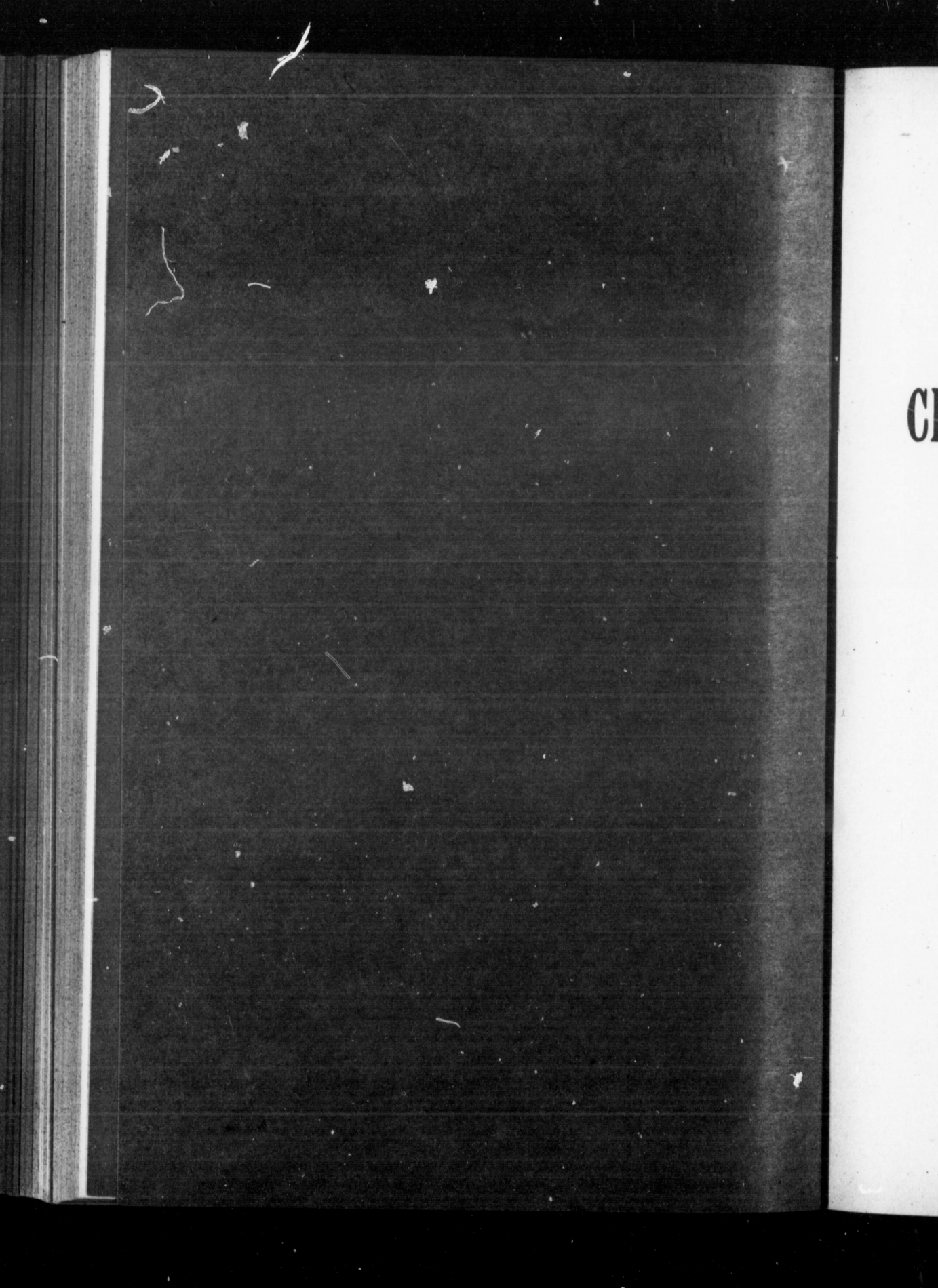
---

---

MONTREAL

---

1895.



CI

RAPPORT ANNUEL

DE LA

**CHAMBRE DE COMMERCE**

DU

DISTRICT DE MONTRÉAL

---

**Année 1894**

---

**MONTREAL**

---

1895.

CH

PR  
VIC  
M. 1

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

CHS

# CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

## OFFICIERS ET BUREAUX POUR 1894

### MEMBRES DU CONSEIL.

*PRESIDENT,* - - - - - H. LAPORTE  
*VICE-PRESIDENT,* - - - - - J. D. ROLLAND

M. M. G. BOIVIN	M. M. D. PARIZEAU
" L. E. MORIN, SR.	" C. H. CATELLI
" L. E. GEOFFRION	" O. DUFRESNE, JR.
" ALPHONSE AUMOND	" O. FAUCHER
" JOSEPH CONTANT	" L. J. FORGET
" JOSEPH FORTIER	" ANS. LABREQUE
" HON. LS. TOURVILLE	" URALDE GARAND
" THEODULE LEFEBVRE	" JOSEPH HAYNES
" C. P. CHAGNON	" R. PRÉFONTAINE
" ALPHONSE RACINE	" CHS. LANGLOIS
" F. D. SHALLOW	" ALF. THIBAudeau
" CHS. DESMARTEAU	

### ARBITRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE

" ALP. LECLAIRE	M. M. OVIDE DUFRESNE
" J. GRENIER	" D. C. BROSSEAU
" HON. L. TOURVILLE	" D. PARIZEAU
" J. C. ROBERT	" L. H. HEBERT
" J. X. PERRAULT	" L. E. MORIN
" J. S. BOUSQUET	

### FARINES ET GRAINS.

" G. G. GAUCHER	M. M. A. L. HURTUBISE
" J. P. DAIGLE	" J. P. LABEL
" HOSPICE LABELLE	" F. X. BENOIT

### PROVISIONS BEURRES ET FROMAGES.

" EMILE LAVIGNE	M. M. THOS. GAUTHIER
" J. A. VAILLANCOURT	" DAN. HISLOP
" J. B. BOURASSA	" CHS. LANGLOIS
" N. F. BEDARD	" S. DEMERS

### HUILES ET POISSONS.

" L. W. TELMOSSE	M. M. L. E. GEOFFRION
" J. B. A. MARTIN	" E. TOUGAS
" J. E. QUINTAL	" L. E. MORIN, ST.

### PRODUITS CHIMIQUES

" J. CONTANT	M. M. A. ROBERT
" S. LACHANCE	" DR. J. LEDUC
	" J. H. NAULT

### CUIRS ET PEAUX.

" S. O. DELORME	M. M. J. L. PELLETIER
" G. BOIVIN	" Z. DESORMEAU
" J. B. A. LANCTOT	" J. H. PELLERIN
	" H. LAURENCELLE

### AUDITEURS.

" JOSEPH CONTANT	M. M. C. H. CATELLI
CHS. DESMARTEAU,	S. COTÉ,
<i>Trésorier.</i>	<i>Secrétaire</i>

**Lis**

Aun  
Ara  
Arm  
Autl  
Autl  
Ang  
Arch  
Arch  
Aum  
Ayot  
Aqui  
Arm  
Arch  
Aug  
Arch

Bour  
Blac  
Béiq  
Ben  
Briss  
Beau  
Bour  
Béna  
Barbe  
Benoi  
Blanc  
Bour  
Bern  
Benoi  
Barbe

## Liste des membres de la Chambre de Commerce du District de Montreal.

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| Aumond, Alphonse       | # Boivin, L. I.       |
| Arcand, Zéph.          | Beaugrand, H.         |
| Armstrong, C. N.       | Beaubien, Hon. Louis  |
| Authier, M. E.         | Briggs, C. A.         |
| Authier, J. O.         | Bourassa, J. B.       |
| Angers, Réal           | Barthe, Vicomte de La |
| Archambault, Frs.      | Beausoleil, C.        |
| Archambault, Jos.      | Beaulieu, D. A.       |
| <i>Mont</i> Aumond, R. | Bourgoin, Geo.        |
| Ayotte, Télésph.       | Boivin, Guillaume     |
| Aquin, Touss. J.       | Bonin, I.             |
| Armand, J. Sénateur.   | Bousquet, J. S.       |
| Archambault, Hon. H.   | Beauchamp, A. A.      |
| Augé, O. M.            | Barsalou, Joseph      |
| Archambault, Léon      | Bélangier, E.         |
|                        | Boisseau, L. Horace   |
| Bourdeau, Théoph.      | Boisseau, Louis       |
| Black, John            | Brunet, J. W. R.      |
| Béique, F. L.          | Bédard, N. F.         |
| Benoit, Z.             | Bricault, Théophile.  |
| Brissette, Damase      | Beauchamp, L. E.      |
| Beauchamp, J. C.       | Barsalou, M.          |
| Bourdon, J. R.         | Bastien, F. de S.     |
| Bénard, Touss.         | Brosseau, D. C.       |
| Barbeau, Thos.         | Brosseau, Ad.         |
| Benoit, Elz.           | Beauchemin, L. J. O.  |
| Blanchet, Wm.          | Barré, J. L.          |
| Bourdon, Alph.         | Brunet, J., Sculp     |
| Bernard, J. H.         | Bourret, Arthur.      |
| Benoit, F. X.          | Bessette, F. X.       |
| Barbeau, Henri.        |                       |

- Beaudoin, J. P.  
 Bourdeau, J. R.  
 Bourdeau, Jos.  
 Beaudry, N., Jr.  
 Bétournay, J. O.  
 Bayard, F.  
 Brault, H. A. A.  
 Boucher, J. Oct.  
 Bourdon, J. E.  
 Bienvenu, Tanc.  
 Boudreau, J. B.  
 Berthiaume, T.  
 Brisson, T. A. M. D.  
 Berger, Chas.  
 Brunet, Jos.  
 Boldue, Ls.  
 Bertrand, E. A.  
 Bickerdike, Robt.  
 Bastien, Eug. N. P.  
 Beaudin, Siméon  
 Beaubien, Joseph  
 Brossard, Henri  
 Bernard, Dr. A.  
 Bissonnette, A. C. A.  
 Brosseau, H.  
 Beaudry, L.  
 Brunet, P.  
 Bastien, T.  
 Barbeau, T.  
 Béland, C. J.  
 Bouthillier, C. C. Edmond  
 Boyer, L. A.  
 † Balcer, Georges  
 Cadieux, L. A.  
 Cressé, L. G. A.  
 Coutlée, J. P.  
 Catelli, Pierre  
 Chaput, A. J.  
 † Contant, Joseph  
 Chagnon, A. T. A.  
 Courtemanche, O.  
 Cadieux, H. C.  
 Cochrane, James  
 Cousineau, Ludger  
 Chevalier, Louis  
 Crevier, T.  
 Charlebois, C. T.  
 † Catelli, C. H.  
 Charron, Frs.  
 Chouillou, C. Alf.  
 Chapleau, Godfroi,  
 Cusson, E. N.  
 Choquet, F. X.  
 Chagnon, C. P.  
 Craig, F. X.  
 Charbonneau, L. L.  
 Comtois, L.  
 Corriveau, A. J.  
 Charlebois, A.  
 Casgrain, J. P. B.  
 Cardinal, J. F.  
 Chartrand, Raymond  
 Carufel L. E.  
 Carmel, A.  
 Crevier, L. J.  
 Chrétien, Zaugg, A.  
 Costigan, R.  
 Chabot, Capt. Jules  
 Chadillon, F. X.  
 Cyphiot, Dr.  
 Contant, H.  
 Clendenning, W. Jr.,  
 Chamberland, J.  
 Cadieux, H.  
 Cauchon, O.



Couvrette, A.  
 Caron, L. A.  
 Carbonneau, C. E.  
 Carrier, C. H.

Dansereau, P. (fers)  
 Derome, L. J. A.  
 Dupuis, J. O.  
 Dupuis, Alexis,  
 Delorme, Gustave  
 DeTonnancour, L. G.  
 Desormeau, J. Z.  
 Desjardins, André  
 Delorme, C. E.  
 Daniel, W. F.  
 Duhamel, J. G.  
 Duchesneau, Jos.  
 Desserres, Gaspard  
 Dansereau, M. E.  
 Duval, Jos.  
 Demers, Stanislas  
 Demers, Gust. Dr.  
 Dansereau, Pierre, (voitures)  
 Destroismaisons, Gust.  
 Décary, Arthur  
 Dufresne, Olivier  
 \* Duguay, J. N.  
 Demers, Emile  
~~Desaulniers, Gonz.~~  
 Daignault, P.  
 Dumont, Achille  
 DeLorimier, S. A.  
 Dionne, A. C.  
 Daoust, Emilien  
 Dagenais, E.  
 Doré, J. E.  
 Durand, Albéric  
 Daigle, Jos.

Ducharme, G. N. +  
 Demers, P.  
 # Dufresne, Ovide (fils)  
 Desmarteau, Chs.  
 Daveluy Geo.  
 Dufresne, J. M.  
 Drummond, G. A. Sénateur  
 Descarries, J. A.  
 Davis, Ad.  
 Delisle, Nolan  
 Dubuc, Arthur  
 Drolet, Gust.  
 Delorme Adhémair  
 Desjardins, Louis  
 Drapeau, J. B.  
 Desrosiers, J. A.  
 Décary, Adolphe  
 Dufort, H.  
 Dwyer, J. T.  
 Desjardins, Hon. Alphonse.  
 Ethier, E. L.  
 Ethier, H. H.  
 Ethier, L. J.  
 Faucher, O.  
 Foucher, J. U.  
 Fortier, Joseph  
 Forget, L. J.  
 Frappier, Onésime  
 Fortier, J. M.  
 Foisy, Th. F. G.  
 Foisy, G. W.  
 Foisy, A. G.  
 Foisy, L. Théod.  
 Filiatreault, Cyriac  
 Futvoye, J. B.  
 Fellay, Ernest

Filiatreault, A.  
 Forget, Lucien  
 Fauteux Hercule  
 Frigon, B.  
 Fournier, F.  
 Fife, Chas.  
 Frenette, T.  
  
 Gohier, R.  
 Globensky, L. A.  
 Goulet, A. Ludger  
 Gaucher, G. G.  
 Girard, Aug.  
 Guilbault, Ed.  
 Généreux, E. A.  
 Geoffrion, L. E.  
 # Gauthier, Léandre  
 Garand, Ubalde. †  
 Gauthier, Thos.  
 Grenier, Jacques  
 Gedin, J.  
 Grothé, L. O.  
 Granger, F. G.  
 Gareau, E. R.  
 Gosselin, Jules  
 Gagnon, N. T.  
 Gagnon, Arthur  
 Guay, Eug.  
 Geoffrion, J. A.  
 Goyette, Arthur.  
 Goulet, Rodrigue  
 Gagnon Pascal  
 Guay, N.  
 Girouard, J. Dr.  
 Gagnon, Donat  
 Gratton, J. B.  
 Giguère, P.  
 Gauthier, T. A.  
 Germain, A. D.

Gravel, Ludger.  
 Gauthier, Jos.  
 Grace, P.  
 Goulet, Capt.  
 Gervais, C. A.  
 Grothé, G.  
 Grothé, A.  
 Gauthier, H.  
 Gendron, S.  
 Garon Pierre.  
 Garhart, R. C.

Hérard; L. J.  
 Hamelin, A. S.  
 Hurtubise, L. A.  
 Hurteau, N. A.  
 Hellebronner, J.  
 † Haynes, Jos.  
 Hogan, Hy.  
 Hurtubise, Frs.  
 Hurtubise, Edwin  
 Hudon, J. M.  
 Hénault, L. H.  
 Hardy, Edmond  
 Hamilton, N. E.  
 Harris, J. W.  
 Hétu, L. O.  
 Hamilton, Henri  
 Huot, Jules  
 Henault, O. L.  
 Hall, John S  
 Hudon, Albert  
 Harel, J. Bte  
 Hughes, H. H. Fred.  
 Hughes, L.  
 Hébert, Philippe,  
 Hudon, Victor  
  
 Itzweire, Ls Philippe

Jod  
 Jac  
 Job  
 Jea  
 Job  
 Jun  
 Jac  
 Jac  
  
 Lefe  
 Lefe  
 Lau  
 Lan  
 Lecl  
 Lang  
 Lem  
 Lari  
 Lang  
 Lam  
 Lafre  
 Lapo  
 Lalo  
 Lach  
 Lavo  
 Lavig  
 Lem  
 Lama  
 Labo  
 Leclè  
 Labre  
 Létan  
 Labre  
 Labbe  
 Lauri  
 Léves  
 Lavio  
 Larivi  
 Lefort

- Jodoin, Ferdinand  
 Jacotel, J. C.  
 Jobin, C. E.  
 Jean, Jos.  
 Jobin, Ed.  
 Juneau, Jos  
 Jacotel, Théodore  
 Jacotel, J E  
  
 Lefebvre, Théodule  
 Lefebvre, Théodore  
 Laurence, Oct.  
 Lanctôt, J. B. A.  
 Leclair, Alphse.  
 Langlois, Chas.  
 Lemay, Octave  
 Larivière, F. C.  
 Languedoc, G. de G.  
 Lambert, J, Jr  
 Lafrenière, J. O.  
 Laporte, H.  
 Lalonde C. F.  
 Lachance, S.  
 Lavoie, Jos.  
 Lavigne, Emile  
 Lemoine, O. G.  
 Lamarche, Jos.  
 Labonté, S.  
 Leclère, Pierre  
 Labrecque, Ans.  
 Létang, C. L.  
 Labrecque, J. O.  
 Labbé, G. H.  
 Laurin, Alph.  
 Lévesque, Jos.  
 Laviolette, F. G.  
 Larivière, P.  
 Lefort, Emile  
  
 Lacaille, Chas.  
 Lacoste, A.  
 Laurier, Médéric  
 Laurent, George  
 Labelle, Hospice  
 Labelle, Gust.  
 Léveillé, Grégoire  
 Lemay, Césaire  
 Lionais, Charles  
 Lépine, A. T.  
 Laramée, L. H.  
 Lionais, Alfred  
 Lavallée Poussin, L. de  
 Leduc, Dr J.  
 Laramée, Nap.  
 Lemay, Victor  
 Lebel, J. P.  
 Lavigne, Jos. T.  
 Labrèque, Henri  
 Lamoureux, Jos. (manuf.)  
 Lapointe, N.  
 Lalonde, D.  
 Laurencelle, H.  
 Lamarche, V.  
 Lespérance, A.  
 Lapointe, F.  
 Laporte, Nap.  
 Lamarche, Amédée  
 Lorange, J.  
 Lafontaine, Emery  
 Lavoie, J.  
 Leduc, Joel  
 Lacroix, Pierre  
 Laberge, L. M.D.  
 Leclair, Pierre,  
 Lachapelle, S., M.D.  
 Leblanc, P. Evariste  
 Léonard, Dr.

- Lemire, O.  
 Lanctôt, Théotime  
 Lavoie, J. M.  
 Labelle, Felix  
 Lalonde, J. W.  
 Lemay, W. B.  
 Lalonde, J. B.  
 Lyall, P.  
 Lamontagne, L.  
 Laurence, T.  
 Langlois, J.  
 Lefebvre, J. H.,  
 Lacasse, M. L. J.  
 Lalonde, Armand
- Morin, C. D.  
 Monier, J. B.  
 McShane, James  
 Mongenais, L. A.  
 Morin, A. O.  
 Marsolais, G.  
 Mariotti, C.  
 Mercier, Félix  
 Mann, Guillaume  
 Maillé, Elie  
 Mélançon, Jos.  
 Mercure, Alfred  
 Mathys, F. B.  
 Meunier, C.  
 Mathieu, Euclide  
 Mathieu, Aimé  
 Marin, O.  
 Mallette, Ulric  
 Messier, Christophe  
 Mathieu, L. Z.  
 Mongenais, J. B. A.  
 Mathieu, Nap.  
 Morin, L. E. Sr.
- Morin, L. E. Jr.  
 Martin, J. B. A.  
 Martin, N. P.  
 Madore, D.  
 Martin, P. P.  
 Moisan, F. X.  
 Mailloux, P. P.  
 Mailloux, Ovide  
 Meldrum, Wm.  
 Mireault, Gilbert  
 Moore, T. F.  
 Massue, Gaspard  
 Martineau, P.,  
 Martigny de, A. L.  
 Martin Albert  
 Martin, Adolphe  
 Martin, Frs.  
 Marcotte, J. M.  
 Martin, Timoléon  
 Martin, Jos. Alb.  
 Martin, Alphse  
 Morrisson, J.  
 Morache, E.  
 Martin, Moise  
 Martineau, J. B.  
 Martineau, O.
- McKenna, J. R.  
 McLean, J.
- Nault, J. H.  
 Normandin, J.  
 Nadeau, Théodore
- Ouimet, J. A., Hon.  
 O'Leary, Patrick,  
 Orsali, Alex.

# Pa  
 Pa  
 Po  
 Pe  
 Pig  
 Pa  
 Pfi  
 Pro  
 Pro  
 Pel  
 # Pic  
 Per  
 Per  
 Pra  
 Pa  
 Pep  
 Pea  
 Pér  
 Pai  
 Pro  
 Pel  
 Pru  
 Pig  
 Paq  
 Pha  
 Per  
 Pap  
 Paq  
 Pica  
 Pelt  
 Paq  
 Perr  
 Prev  
 Perr  
 Quin  
 Rien

# Lefebvre

11

- # Parizeau, D.  
Paquette, Jos.  
Polinière, Baron, L. de  
Perrault, Louis  
Pigeon, Victor  
Pauzé, Vitalien  
Pfister, C. A.  
Préfontaine, T.  
Préfontaine, R.  
Pellerin, J. H.  
# Piché, Gustave  
Perreault, J. X.  
Perreault, Jérémie  
Pratte, L. E. N.  
Parent, G. W.  
Pepin, Henri  
Pearson, G. D.  
Pérodeau, N.  
Painchaud, L. H.  
Proulx, L. A. W.  
Pelletier, Léon  
Prudhomme, Alex  
Pigeon, Alph.  
Paquin, J. R.  
Phaneuf, Wm. E.  
Perrault, Maurice  
Papineau, L. J. D.  
Paquin, Philéas  
Picard, E.  
Peltier, G.  
Paquette, Jos. Jr.  
Perrault, O. S.  
Prevost, Roméo  
Perrault, Jos.  
  
Quintal, J. E.  
  
Riendeau, J. A.  
  
Rolland, P. D.  
Resther, J. Z.  
Rodier, J. A.,  
Rochon, Adolphe  
Rolland, Octavien  
Robillard, S.  
Robillard, Clément  
Rolland, G. H. L.  
Ruel, David.  
Roy, Victor.  
Robitaille Arthur  
Roy, J. R.  
Racine Alphonse  
Robert, Jos.  
Robert, Aug.  
Resther, J. B.  
Robillard, Jos.  
Reinhardt, C. T.  
Rochon, Osias.  
+ Rolland, J. D.  
Riendeau, Joseph  
Raza, Alphse  
Rainville, H. B.  
Roy, F. X.  
Riel, Jos.  
Renaud, P. V  
Rochon, F.  
Rochon, S  
Ritchot, A. P.  
Richer, William.  
  
St. Mars, H.  
# Shallow, F. D.  
Senécal, Eusèbe, Sr.  
# Savignac, J. R.  
St, Cyr, Alf.  
St. Louis, Emm.  
St. Denis, Ed.

St. Arnault, L. N.  
 Smith, Sir Donald.  
 St. Louis, C. E.  
 Ste. Marie, P. Z.  
 Savoie, T.  
 # Surveyer, L. J. A.  
 St. Germain, F.  
 St. Louis, J. Bte.  
 Stephens, Geo. W.

Tessier, J. A.  
 Telmosse, L. W.  
 Thibaudeau, Hon. R.  
 Thibaudeau, Alfred.  
 Turcotte, Alphse.  
 Tourville, Hon. Louis.  
 Thibault, N. H.  
 Thibault, Jos.  
 Trempe, J. O.  
 Tarte, Israël.  
 Tousignant, N.  
 Tougas, Eus.  
 Trudel Alfred.  
 # Tassé, J. (manuf.)  
 Taillon, Hon. L. O.,  
 Tremblay, Ferd.

Trudel, J.

Valiquette, Alph.  
 Vincent, Arthur.  
 Vaillancourt, J. A.  
 Vilbon, F. A.  
 Vanier, Odilon  
 Vanier J. Emile.  
 Venne Joseph.  
 Villeneuve, J. O.  
 Vallée, Conrad.  
 Vaudry, G.  
 Valiquette, A.

Walters, C. H.  
 Windsor, F. W.  
 # Wilson, J. M.  
 Wilson, Lawrence A.  
 Weir, W.  
 Walker, Jos.  
 Whelan, J. P.  
 Wilson, J. H., Sr.  
 Wilson, J. H., Jr.  
 # Wilson Wilfrid.

Yon, A. G.

RAPPORT DU PRESIDENT.

Aux Membres de la Chambre de Commerce

— DU —

District de Montreal.

POUR 1894.

---

Messieurs, . . .

En assumant la présidence de la Chambre de Commerce du District de Montréal, au mois de février 1894, j'ai constaté avec infiniment de plaisir que cette institution, grâce à l'esprit d'entente qui régnait parmi ses membres et à la vigilance de mes prédécesseurs, avait continué dans la voie d'utilité et de progrès que ses fondateurs lui avait tracée.

Ce fut donc pour moi un motif puissant pour me porter à ne pas permettre qu'une œuvre destinée à faire tant de bien à nos classes commerciales canadiennes-françaises restât stationnaire.

Je dois, cependant, faire observer qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, tant de la part des

officiers que de la part des membres individuellement, pour faire bien comprendre à nos compatriotes l'utilité des Chambres de Commerce.

La presse de Montréal nous a été d'un puissant secours dans cette œuvre de progrès, il est de mon devoir de le déclarer publiquement et de lui offrir en même temps, au nom de la Chambre de Commerce et en mon nom personnel, l'expression de ma vive gratitude.

L'an dernier nous ne pouvions mieux faire que de déclarer membres honoraires de cette Chambre tous les journalistes ayant trois années de pratique, et il me sera permis de croire que, cette année, une occasion favorable se présentera de donner au journalisme une appréciation encore plus substantielle du cas que les hommes d'affaires font de ses services.

Le rapport de l'année 1893 contenait une liste de 422 membres; cette année nous en comptons 544. Ce dernier nombre aurait probablement été plus fort si plusieurs n'avaient saisi l'occasion de se retirer de notre institution sur le motif que la contribution de cinq dollars était trop forte pour leurs moyens. Néanmoins, les résignataires ont été remplacés en nombre suffisant, puisque le rôle de cette année dépasse de cent vingt-deux celui de l'an dernier.

Après avoir logé pendant trois années consécutives dans l'édifice de l'Assurance la "New York Life," la Chambre de Commerce a loué le local actuel au prix de huit cents dollars par année. Dans la pensée de quelques membres, cette démarche put paraître aventureuse, vu la modicité comparative de nos ressources. Heureusement, les membres de la Commission, dite Commission de la Salle: Messrs. A. Aumond, Chs. Catelli, Joseph



Haynes se sont mis à l'œuvre avec un dévouement dont nous devons leur savoir gré. Jugeant que le local actuel était plus que suffisant pour les besoins de la Chambre, ils en ont fait deux parts : la première, à l'avant, divisée en trois bureaux, dont les deux premiers sont loués à la Compagnie des Tramways et à la Compagnie de Téléphone des Marchands et rapportent huit cents dollars, une somme égale à celle que la Chambre paie pour le tout. La deuxième partie est occupée par la Chambre de Commerce. Les réparations nécessaires pour une installation convenable ont été à la charge de notre trésor, et ont coûté environ huit cents dollars. Si l'on considère tout ce qui a été fait pour permettre aux membres de cette Chambre de se réunir dans un endroit confortable et d'accès facile, on conviendra que les dépenses n'ont pas été exagérées. L'ameublement, sauf une bibliothèque plus grande et des arrangements spéciaux pour tenir en ordre les liasses de journaux est dans un bon état. Les autorités d'Ottawa et de Québec se sont fait un plaisir d'inscrire notre Chambre sur la liste des institutions qui reçoivent les rapports officiels. Peu à peu, la collection de ces livres se complète et le temps n'est pas éloigné où nous pourrons posséder une série très importante de publications utiles aux hommes d'affaires et qui seront très précieuses plus tard, pour ceux qui voudront étudier l'histoire commerciale de ce pays.

La Chambre n'étant pas encore en mesure de payer les services permanents d'un secrétaire dans ses bureaux, et désirant en même temps conserver le secrétaire actuel, qui ne pouvait consacrer tout son temps à nos travaux, surtout dans les matières de détail, a engagé les

services d'une personne versée dans la sténographie et la calligraphie comme assistant, au prix de cent cinquante dollars par an.

L'on trouvera dans une autre partie du rapport l'état de la recette et de la dépense ainsi que celui de l'actif et du passif à la date du 18 janvier dernier.

A la suite de conférences qui ont été de courte durée, un comité conjoint, composé de membres de cette Chambre et de membres de l'Association des Entrepreneurs de Montréal, a soumis un rapport à l'effet que la dite Association des Entrepreneurs, sans préjudice à sa charte d'incorporation, composera une section de la Chambre de Commerce. Ce rapport fut adopté à l'unanimité le 13 avril dernier, et, depuis cette date, les membres de l'Association des Entrepreneurs sont à toutes fins que de droit, membres de la Chambre de Commerce en payant la souscription annuelle de cinq dollars.

J'attirerai particulièrement l'attention des membres de cette Chambre sur la nécessité de fréquenter plus souvent nos salles et d'assister en plus grand nombre aux assemblées générales. Les assistances au Conseil ont été généralement assez nombreuses ; seulement, il reste encore trop de personnes qui se contentent du titre plus ou moins honorifique de membres de la Chambre de Commerce et ne dédaignent pas de s'en servir à l'occasion, sans toutefois fournir leur quote part aux travaux destinés au bien général du commerce.

Dans le cours de l'année, plusieurs événements dignes de remarque ont eu lieu. Je citerai d'abord la fondation de trois Chambres de Commerce dans cette province : une à Beauharnois, l'autre à St-Jean d'Iberville, la troisième à Joliette. Cette dernière a invité notre

institution à lui faire visite, et, en effet, il y a quelques jours les délégués de notre Chambre ont eu le plaisir d'échanger avec leurs nouveaux confrères leurs vues sur les matières de commerce, à Joliette même, où une réception leur fut donnée par les membres de la jeune institution sœur.

Durant le mois d'octobre dernier, sur l'invitation des propriétaires de l'usine à sucre de betterave de Berthier, plusieurs membres se sont rendus à Berthier pour assister à l'inauguration de la reprise des opérations de cette usine. Ils y furent reçus avec la plus grande courtoisie par les directeurs, et purent constater jusqu'à quel point cette industrie pourrait être profitable à nos classes agricoles. La culture de la betterave a été considérée par cette Chambre comme suffisamment importante pour mériter d'être encouragée tout spécialement par le gouvernement de Québec, et, dans ce but, une députation fut adressée au commissaire de l'agriculture pour lui représenter que, dans les cercles agricoles, il était question, plus que jamais, de la culture de la betterave à sucre, et lui exprimer le vœu de cette Chambre qu'une circulaire fut adressée aux directeurs de tous les cercles agricoles de bien vouloir indiquer la quantité de terrains, dans leurs localités respectives, qui pouvaient être affectés à la culture de la betterave afin de mettre l'industrie sucrière en état de calculer les ressources sur lesquelles elle pourrait compter. Le commissaire de l'agriculture s'est rendu au désir de la Chambre et bientôt le public connaîtra le résultat des démarches qui ont été faites.

Dans le cours de l'été la Chambre a fait une excu-

sion sur le fleuve. Comme à l'ordinaire cette fête a eu un plein succès.

Il y a quelques années, on se rappelle, la Chambre de Commerce exprima le vœu que le Consulat de France au Canada fut transféré à Montréal. Notre gouvernement fédéral ayant conclu un traité de commerce avec notre mère patrie, le gouvernement français a, de fait, placé son représentant officiel dans la métropole commerciale du Canada, à Montréal. Pour célébrer cet événement, un banquet fut offert au nouveau consul général, M. Kleczkowski. A ce banquet auquel assistèrent l'honorable ministre du commerce, M. Mackenzie Bowell, Son Honneur le Maire de la cité de Montréal et grand nombre de personnages importants de l'administration et de la finance. L'adresse suivante fut alors présentée à l'hôte de la Chambre de Commerce.

“ Monsieur le Consul-Général de France :

“ Au moment où vous fixez votre résidence officielle dans la métropole commerciale de notre pays, les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, unis à d'autres citoyens marquants, sollicitent la faveur de vous offrir leurs souhaits de bienvenue les plus empressés et les plus cordiaux.

“ En vous, Monsieur le Consul-Général nous saluons le diplomate distingué qui compte déjà de si brillants états de service, mais nous saluons surtout le représentant officiel de la France qui nous est chère à plus d'un titre, et en particulier de cette France industrielle et commerciale avec laquelle nous désirons renouer les relations d'affaires d'autrefois.

“ Pour cela, nous comptons sur la ratification du traité franco-canadien dont nos législateurs viennent d'adopter les clauses, et, comme complément nécessaire, nous comptons sur l'établissement d'une ligne de paquebots transatlantiques reliant directement le port de Montréal avec ceux de la mère patrie. Et comme, pour parvenir à ces fins, votre concours actif nous est d'une

nécessité absolue, nous nous permettons de le solliciter avec instance.

“ Vous voudrez bien en même temps, M. le Consul-Général, exprimer à votre gouvernement combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir daigné faire de notre ville le siège de la principale résidence française du pays ”

Voici en substance la réponse de M. le Consul Général:

“ L'adresse dont vous venez d'entendre la lecture, dit-il, est aimable, claire et précise. Il me faudrait répondre dans la même mesure, mais comment être bref quand il s'agit d'exprimer ma reconnaissance pour la démonstration dont je suis l'objet de votre part. Vous venez de nous donner un exemple frappant de l'hospitalité canadienne. Je vous remercie pour le magnifique banquet que vous avez bien voulu m'offrir. Je remercie spécialement les honorables MM. Bowell et Curran, membres du gouvernement fédéral, d'avoir bien voulu y assister. Leur présence ajoute beaucoup à la signification de la fête.

“ Le transfert du consulat général de Québec à Montréal, a été l'occasion de cette fête.

“ Laissez-moi vous dire que venir à Montréal c'était quitter Québec, et Québec pour un Français est d'un charme infini ; car autour de Québec voltigent de chers souvenirs.

“ Permettez-moi d'offrir à Québec un salut cordial, Je compte aller voir souvent les amis que j'ai laissés là-bas. Québec a été témoin du patriotisme français dans ses premiers et ses derniers efforts. Je me rappellerai toujours la tristesse qui envahissait nos jeunes âmes, quand nous lisions au collègue cette page héroïque de votre histoire qui se termine par l'abandon du Canada. Ce que nous ne savions pas alors, c'est que cette poignée de Français devait être le noyau de cette belle nation canadienne si justement fière de ses artistes, de ses orateurs, de ses hommes d'Etat, et qui, comme l'a dit le lieutenant-gouverneur Chapleau, est heureuse de sa loyauté.

“ La France n'oubliera jamais les liens de parenté qui la lient au Canada et elle réclamera toujours ces liens de parenté, sans crainte, d'une puissance amie, parce que les questions de famille n'ont rien à voir avec la politique et dans votre pays les deux nations vivent en famille.”

Faisant allusion au traité de commerce, le consul dit " qu'il espère pouvoir compter sur la bonne volonté du gouvernement de la République Française et il constate que les législateurs français s'occupent sérieusement de cette question."

En terminant il porte un toast au développement du commerce entre la France et le Canada.

Quelques jours plus tard à la date du 16 Novembre Monsieur le Consul-Général de France voulut bien assister aux délibérations du Conseil, et, en réponse aux paroles de bienvenue du président, il exprima l'espoir qu'une ligne de navires existerait bientôt entre les ports de la France et du Canada, et ce pour leur avantage mutuel, et il promit son concours le plus dévoué à l'augmentation des relations avec la mère patrie.

Un autre événement important eut lieu durant l'année dernière, c'est la réunion, à Ottawa, des délégués des principales colonies libres de l'empire britannique, convoquée pour y discuter les intérêts du commerce inter-colonial et les relations avec la métropole. Le rapport officiel des délibérations de cette conférence sera bientôt, je l'espère, sur le bureau de cette Chambre. Toutefois, en attendant, je cite le rapport, en analyse, de Lord Jersey, le représentant du gouvernement britannique, tel qu'il a été fourni au journal le *Standard* de Londres.

Dans ce rapport dit le *Standard*, Lord Jersey déclare que ses opinions sont en grande partie sympathiques aux conclusions de la conférence relatives au câble au service océanique et aux relations commerciales dans l'empire.

Les conclusions de la conférence, telles que décrites par Lord Jersey sont sensées et pratiques, et si elles sont réalisées, elle seront d'un grand avantage pour l'Empire britannique. Lord Jersey conseille au gouvernement de considérer favorablement

la r  
tous  
colo  
O  
faire  
aux  
tiqu  
voir  
meil  
L'  
le m  
Il  
Can  
de f  
statu  
d'ad  
désir  
c'est  
Lo  
fecte  
Gran  
Il  
de re  
ont le  
consi  
Qu  
est sa  
rentie  
Qu  
étrang  
Lord  
semer  
En  
des ta  
cela n  
velles  
avec l  
raison

la requête unanime de la conférence à l'effet de faire disparaître toutes restrictions ou traité qui font obstacle au commerce inter-colonial.

On peut, dit-il, user plus ou moins largement du pouvoir de faire des arrangements fiscaux, mais en accordant ce pouvoir aux colonies, la Grande Bretagne ne ferait que développer la politique qu'elle poursuit depuis longtemps, en leur permettant d'avoir recours, dans l'empire, aux ressources qu'elle considère les meilleures.

L'expérience a démontré que cette politique est la plus sûre et le moyen le plus satisfaisant de promouvoir le progrès.

Il remarque qu'il n'y a rien dans les statuts qui empêche le Canada, la colonie du Cap et même les colonies de la Couronne, de faire des conventions différentielles, excepté une prohibition statutaire d'un caractère exceptionnel qui défend à l'Australie d'adopter un tarif différentiel. Les colonies australiennes désirent faire des conventions commerciales avec le Canada et si c'est possible avec la colonie du Cap.

Lord Jersey, considère que ces conventions commerciales n'affecteraient pas matériellement les intérêts commerciaux de la Grande Bretagne.

Il considère, en outre, que ce serait une heureuse politique que de reconnaître la requête démontrant que les colonies autonomes ont le droit de faire entre elles les arrangements fiscaux qu'elles considèrent être nécessaires à leur prospérité.

Quand aux traités avec la Belgique et l'Allemagne, Lord Jersey est satisfait de ce qu'ils n'empêchent pas des arrangements différentiels entre les colonies.

Quand à l'avis d'établir un tarif maximum pour les nations étrangères et un tarif minimum pour les membres de l'Empire, Lord Jersey fait remarquer que cette proposition mettrait sérieusement en danger la politique financière de la Grande Bretagne.

En autant qu'il s'agit de colonies, elle signifierait la remise des taxes existantes. Mais tel qu'appliqué à la Grande Bretagne, cela nécessiterait l'introduction d'un nouveau système et de nouvelles taxes. Le Canada, l'Australie et la Colonie du Cap, dit-il, avec leurs immenses quantités de produits bruts, pris en comparaison de leurs populations, voient les droits d'importation d'une

manière tout à fait différente que la population du Royaume-Uni avec son insuffisance de produits agricoles et sa nécessité d'importer les produits bruts pour des fins industrielles.

Au sujet des services de la malle, le ton du rapport est assez sympathique, mais il avertit les Australiens de prendre l'initiative. L'assistance de la mère patrie pourrait être donnée en causant une diversion des malles qui sont dirigées sur New-York. A ce sujet, "au lieu, dit-il, du service hebdomadaire par New-York expédié par la ligne Cunard et la "White Star line," il y aurait plusieurs services."

Il n'y aurait pas seulement que les avantages politiques et commerciaux de sauvés, mais il y aurait aussi £52,000 d'éparnés, ce serait donc une grande réduction sur la contribution de \$75,000 et la balance pourrait être réduite davantage par le transport des malles de Vancouver à la Nouvelle Zélande.

L'amirauté pourrait aussi contribuer à ce mouvement en accordant la subvention ordinaire aux croiseurs rapides. Elle pourrait fournir environ £39,000.

Si la Grande Bretagne fait ces concessions, elle aura fait sa part dans le but de former le chaînon rattachant les différentes parties de l'empire par des communications faciles. Le comte de Jersey constate que les dangers de la mer causés par la brume et les glaces ont été exagérés.

Il ne voit aucune difficulté pour un câble sous-marin, si ce câble atterrissait sur l'Ile Necker où sur l'une des îles Sandwich. Il ne parle pas aussi chaleureusement du projet de poser le câble de Vancouver à Fanning, à cause de la grande différence de distance : 3,230 milles marins.

Résumant son rapport, le comte de Jersey dit : "Il est possible à la Grande-Bretagne de régler l'avenir commercial des colonies et de contrôler son expansion pour plusieurs générations à venir.

Un tel projet ne peut être réalisé dans un avenir prochain, vu que les temps changent rapidement, mais il y a un sentiment qui se manifeste en sa faveur avec une certaine impatience. Le projet est réalisable si l'on n'y apporte pas de l'indifférence."

Quelques autres faits d'une importance mineure se sont déroulés au cours de l'année dernière, et il serait



superflu de les mentionner dans ce présent rapport, attendu qu'il n'ont pas eu d'effet sérieux sur les travaux de la Chambre.

On trouvera plus loin, dans le rapport du Secrétaire e détail des délibérations du Conseil de la Chambre.

Annexé au présent rapport se trouve celui de M. L. E. Morin, Sr., notre représentant à la Commission du Havre. Vu l'importance des travaux qui sont faits actuellement dans notre port, attendu aussi que le gouvernement fédéral a jugé bon de nommer une commission d'ingénieurs pour étudier ces travaux, et ceux qui peuvent être éventuellement faits à l'avenir, je me permettrai d'attirer tout spécialement l'attention des membres sur le rapport de M. Morin en même temps que sur la brochure qu'il a faite sur l'histoire des travaux de la Commission du Havre depuis son organisation.

Au début de l'année dernière, une commission fut choisie pour étudier un projet de loi de faillite conjointement avec plusieurs autres commissions de Chambres de Commerce du Canada. Je me plais à rendre témoignage au zèle, déployé par notre commission, dans l'étude d'une matière aussi importante. On est arrivé, sauf sur quelques détails, à proposer au parlement du Canada une loi avantageuse au commerce, et, comme question de fait, le projet a reçu la sanction du Sénat. Malheureusement, il s'est arrêté là, et l'on attend le concours de la Chambre des Communes, à la prochaine session, pour son adoption définitive.

Le vœu a été fréquemment exprimé qu'une union plus intime régnât entre cette Chambre de Commerce et les institutions sœurs de la province. Il serait peut-être utile que des démarches plus positives que par le passé

fussent entreprises durant les prochains mois pour réaliser ce vœu.

Bon nombre de questions ont été abordées durant l'année passée, en vue de l'intérêt du Commerce et de l'industrie. Si elles n'ont pas toutes reçu une solution conforme aux désirs de la Chambre, ou si quelques-unes d'entr'elles sont encore sur les ordres du jour, il ne faudra pas en conclure qu'il n'y a pas eu de travail fait. Je dois constater que dans les matières à examiner, le temps n'est pas toujours à la disposition des membres. D'un autre côté, on doit admettre qu'il n'est pas toujours facile de résoudre du jour au lendemain, un problème économique dans un sens quelconque, et c'est pour cette raison que cette étude est parfois reportée d'une année à une autre. Je citerai pour l'exemple le cadastrage uniforme de l'île de Montréal; les amendements à la charte de Montréal; la création d'un musée commercial à Montréal; la création d'un musée artistique; les amendements au statut concernant les Chambres de Commerce; l'acquisition d'une propriété pour l'usage de cette Chambre, etc., etc.

En ce qui concerne la création d'un musée commercial le gouvernement fédéral connaît nos vues; un rapport détaillé est entre ses mains et nous sommes presqu'assurés du concours de l'honorable M. Bowell, premier ministre du Canada et de son collègue, l'honorable J. A. Ouimet, Ministre des Travaux Publics, du moins si on peut en juger par la correspondance qui a été échangée.

Je me permettrai d'attirer votre attention sur l'opportunité qu'il y a de modifier nos règlements sur les élections des officiers de cette Chambre. Je sou mets res-

pectueusement que ces règlements pourraient être simplifiés davantage.

J'aurais voulu, en terminant ces quelques remarques, vous tracer un tableau brillant de notre situation commerciale. Malheureusement, nous devons avouer que, bien que nous ne soyons pas dans une crise aigüe, il existe dans les affaires, en général, un état de dépression qui est le contre coup de la crise qui sévit depuis deux ans aux Etats-Unis et qui se fait aussi sentir fortement dans les pays d'Europe avec lesquels nous sommes en relation. En réalité, nous serions assez gênés si les banques du Canada n'avaient pas depuis longtemps pris leurs mesures pour pouvoir supporter à temps le crédit public. Dans mon humble opinion, les embarras actuels ont pour cause réelle un surcroît de production industrielle dans presque tous les pays du monde. Ajoutons à cela des surplus considérables de blé, de sucre et autres denrées de consommation quotidienne et l'on admettra que, puisqu'il y a plus de marchandises qu'il est possible d'en consommer en un temps donné, il faut, pour que l'équilibre se rétablisse, diminuer la production. L'abaissement des prix a sa source dans la concurrence causée par l'excès de production; l'arrêt de production a rendu des millions de bras inactifs et ce ne sera que dans quelques mois probablement, alors que la production s'équilibrera avec la consommation, que la confiance commencera à renaître, que le capital circulera davantage, que les prix se relèveront et que l'on ne rencontrera plus dans nos rues des ouvriers en chômage, allant demander aux autorités, du travail et un pain qu'ils auraient pu s'assurer avec un peu plus de prévoyance et d'économie pratiquées durant les années prospères.

On trouvera, à la fin de ce rapport, quelques statistiques intéressantes.

Qu'il me soit permis en terminant de souhaiter, avec tous mes collègues, que la situation financière de notre province et de la cité de Montréal, soit l'objet d'une sollicitude encore plus grande de la part des administrations, de façon que le Commerce et l'Industrie voient bientôt la fin des lourds impôts qui pèsent sur eux.

H. LAPORTE,  
*Président.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE DU HAVRE

REPRESENTANT

LA CHAMBRE DE COMMERCE

—DU—

District de Montreal.

*Monsieur le Président et Messieurs les Membres de "La  
Chambre de Commerce du District de Montréal."*

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport comme votre représentant dans la Commission du Havre, pour l'année 1894 : le rapport de la Commission du Havre déjà soumis couvrant les opérations de l'année 1893.

Vous n'avez pas oublié les contretemps contre lesquels la Commission eut à lutter au commencement des travaux qui se sont poursuivis avec beaucoup de rapidité et de succès l'an dernier. D'abord c'étaient les contracteurs des machineries qui n'avaient pu les livrer au temps stipulé, puis, quand ils les livrèrent, elles ne répondaient pas aux exigences des travaux pour lesquels elles avaient été construites. Puis après les réparations, elles faillirent encore ignominieusement et à une époque qui ne permettait pas de les réparer pour être d'aucun service pendant l'année 1893.

Pendant l'hiver la principale grue dont on exigeait le travail le plus dur fut reconstruite ou plutôt raccommodée, renforcée et pendant toute la saison d'opération a donné la plus grande satisfaction.

Une des premières questions dont votre représentant s'est occupé après son installation a été la division du travail selon les nationalités. Par une résolution adoptée à l'unanimité par la commission, le secrétaire soumit un état très détaillé des noms des employés, combien de temps ils avaient été au service de la commission, de leurs salaires, de leur nationalité et de leur emploi. Ci-suit un résumé de ce mémoire jusqu'à décembre 1894.

Ingenieur en chef	Ecossais	19 $\frac{1}{2}$	ans de service.
Maitre du Havre	Irlandais	13 $\frac{1}{2}$	"
Secrétaire	Ecossais	7 $\frac{1}{2}$	"
Paie-maitre et wharf-inger	Irlandais	40	"
Assistant maitre du Havre	Canadien	2 $\frac{1}{2}$	"
Assistant ingénieur	Irlan. Can.	17 $\frac{1}{2}$	"
"	"	14	"
Comptable et sténog.	Ecossais	10 $\frac{3}{4}$	"
Assistant wharfinger	Allemand	18	"
Assistant secrétaire, sténographe, etc.	Can. Irlan.	11 $\frac{1}{2}$	"
Inspecteur de bois	Ecossais	19 $\frac{1}{2}$	"
Huissier	Irlandais	27	"
Commis	Can. Ecossais	4 $\frac{1}{4}$	"
Messager	Irlan. Can.	16 $\frac{1}{2}$	"
Gardien	Irlandais	17 $\frac{1}{2}$	"
Chauffeur	Allemand	3 $\frac{1}{4}$	"
Surintendant de travaux	1 Irlan. Can. 1 Can.		
Pointeur	Can. Anglais		
Contremaitres et sous-contremaitres des ouvrages de terre	10 Canadiens 8 Irlandais 4 Anglais 1 Ecossais		

70 hommes à tout faire	} TOTAL 445 Répartis entre différentes nationalités, mais dont la majorité est canadienne française avec salaire variant de \$0.75 à \$2 00 par jour.
64 Charretiers	
103 Charpentiers	
204 Journaliers	
4 Garçons	

Employés sur la flotte, les remorqueurs, les curemôlles &c,  
comme capitaines, ingénieurs, chauffeurs, matelots, &c.

Canadiens français	28
Irlandais et Irlandais canadiens	23
Ecossais	7
Anglais	5
Allemands	2

Durant l'année l'Honorable A. Desjardins fut remplacé par M. J. O. Villeneuve, le nouveau maire pour représenter la ville de Montréal, Messieurs W. W. Ogilvie et N. A. Hurteau furent nommés par le gouvernement pour remplir des vacances, et M. John Torrance remplaça M. C. H. Gould comme représentant la Halle au Blé.

Durant les premiers mois de l'année, des questions importantes surgirent devant la commission pour triompher des obstacles qui s'étaient présentés depuis le commencement des opérations pour mener à bonne fin le plan No 6 dont vous avez eu occasion de connaître les détails dans l'histoire des travaux de la Commission du Havre que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

La construction du Guard Pier requérait une certaine quantité de pierre et la question était de savoir si la commission devait donner un contrat pour faire miner au fond du fleuve, ou acheter le matériel nécessaire pour miner le roc dans le bassin du Moulin à Vent ou louer les appareils nécessaires et faire les ouvrages de minage,

d'excavation et de transport elle-même. Après mure délibération, la commission en vint à la conclusion de louer les appareils de la Gilbert Blasting Company et de faire tous les travaux elle-même.

Une autre question qui causa de grandes discussions fut celle de savoir si la Commission devait creuser le bassin du Moulin à Vent à une profondeur de 22 ou de 28 pieds ou s'il ne vaudrait pas mieux abandonner complètement le creusage de ce bassin. L'ingénieur ayant fait connaître à la Commission qu'il requerrait une certaine quantité de pierre pour terminer le Guard Pier, il fut décidé de creuser le bassin à une profondeur de 22 pieds et d'utiliser la pierre pour le Guard Pier.

La discussion de la question du creusage du bassin du Moulin à Vent fut l'acheminement d'une proposition du Commissaire Hurteau comme suit :—

Proposé : Que, en vue de l'augmentation rapide du mouvement du port de Montréal et de la nécessité qui s'impose de pourvoir prochainement à son agrandissement, et qu'en vue de la position financière de cette Commission, telle qu'exposée dans l'état ci-annexé et pour permettre aux commissaires de remplir les obligations déjà assumées pour l'exécution du Plan No 6 et d'exécuter fidèlement ses engagements vis-à-vis la cité de Montréal, ainsi que pour assurer au port de Montréal des avantages qui lui permettront de continuer avec succès la concurrence qu'il fait aux ports étrangers en évitant la possibilité de toute charge additionnelle sur le tonnage et le commerce du port, qu'il soit résolu :

“Que demande soit faite au gouverneur en conseil pour obtenir l'autorisation nécessaire permettant aux Commissaires du port de Montréal d'emprunter, en plus de la somme de \$1,000,000 qu'ils sont actuellement autorisés à emprunter, une somme de \$3,000,000 à 3½ p. c. d'intérêt. Cette somme devant être dépensée pendant les quatre années à venir pour les améliorations suivantes :—\$2,000,000 pour remplir les engagements contractés

ave  
Cor  
pro  
tel  
tag  
Poi  
L  
sera  
M  
ces  
sur  
bliss  
men  
REV

Soit.

Mo

1894.

1895.

1896.

1897.

Dé

et 97,

de la

1894—

Plus

d

6

1895—



avec la ville de Montréal, sanctionnés par le Gouverneur en Conseil, et connus sous le nom de Plan No 6, ainsi que les quais projetés à Maisonneuve, \$1,000,000 pour construire un bassin à tel endroit dans l'Est de la ville qu'il sera trouvé le plus avantageux, et \$1,000,000 pour compléter le bassin à Wind Mill Point."

L'échevin Hurteau, en soutenant sa motion, expliqua qu'il ne serait que juste de faire des améliorations dans la partie Est.

MM. Ogilvie et Richard White ayant exprimé la crainte que ces nouvelles dépenses exigeraient l'élévation des droits imposés sur les bâtiments, M. Hurteau leur présenta l'état suivant, établissant nettement que loin d'être une charge ces travaux augmenteraient considérablement les revenus du port.

REVENU estimé pour les années 1894, 95, 96, 97, basé sur l'augmentation naturelle du revenu durant les quatre dernières années.

Soit.—

1889—Revenu.....	\$257,598
1893—Revenu.....	318,936

Augmentation.....\$61,338 en 4 ans

Moyenne de l'augmentation : \$15,335 par an.

	REVENU	PLUS	TOTAL
1894.....	\$318,936	\$15,335	\$334,271
1895.....	334,271	15,335	349,606
1896.....	349,606	15,335	364,941
1897.....	364,941	15,335	380,276

Dépenses estimées, ex-revenu, pour les années 1894, 95, 96 et 97, y compris les intérêts sur la dette actuelle et les intérêts de la dette projetée, au taux d'un emprunt de \$1,000,000 par an.

1894—Dépenses avec intérêts.

comme en 1893, soit.....\$232,000

Plus  $3\frac{1}{2}$  p. c. sur \$1,000,000. \$35,000. Moins diminution d'intérêts sur le renouvellement des bons portant

$6\frac{1}{2}$  p. c., \$2,500..... 32,500

\$264,500

1895—Dépenses comme en 1894.

Soit.....\$264,500

	Report	\$264,500
Plus 3½ p.c. intérêts sur \$1,000,000 .....		35,000
		<u>\$299,500</u>
1896—Dépenses comme en 1895.....		299,500
Plus 3½ p. c. intérêts sur un million ....	35,000	
Moins, réduction d'intérêt sur le renou-		
vellement des bons portant 6½.....	2,500	37,500
		<u>\$337,000</u>
1897—Dépenses comme en 1896.....	\$337,000	
Plus 3½ p.c. sur \$1,000,000.....	35,000	
		<u>\$372,000</u>

Les commissaires adoptèrent à l'unanimité la motion de l'échevin Hurteau, après avoir examiné ses chiffres.

Comme il fallait l'appui du gouverneur en conseil pour l'emprunt de l'argent en question, les personnes suivantes furent nommés délégués à Ottawa ; M. Henry Bulmer, le maire Ville-neuve, le sénateur Murphy, l'échevin Hurteau, MM. W. W. Ogilvie, Andrew Allan, Richard White et tous les autres membres qui le voudront bien.

La construction des échafaudages, du chemin de fer sur le pier et d'autres travaux préliminaires furent poursuivis avec toute la rapidité possible dans le mois de mai, mais ce ne fut qu'au commencement de juin qu'on peut dire que les choses étaient en pleine opération, néanmoins à la fin du mois, les commissaires avaient sous les yeux le rapport de l'ingénieur sur les travaux qui avaient été effectués dans le mois de mai. Voici quelques extraits de ce rapport :

Sect. 46, Maisonneuve. On a fait quelque creusage en vue d'agrandir le bassin et de se procurer du sable pour faire des chemins.

Sect. 43, Hochelaga. On a commencé à creuser pour le nouveau quai le premier mai et on a continué sans interruption avec deux curemôles. On a extrait 18,377 verges cubes de terre.

Nous avons commencé le 4 mai les travaux sur le

Guard Pier que nous avons poussés vigoureusement.

Le chemin de fer pour l'usage de la Compagnie de Charbon Dominion a été complété ainsi que l'élévation du quai. Notre progrès pour faire des chemins a été entravé par l'élévation du quai et les travaux sur le chemin de fer.

Sect. 26. On a terminé le nouveau quai à l'exception d'un petit espace qui demande à être macadamisé. On a extrait 1425 verges cubes de terre sur le front du quai où on trouve maintenant beaucoup plus d'eau.

Sect. 5 à 8, Moulin à Vent. Nous avons continué le creusage du bassin pendant tout le mois avec un à trois curemôles et avons extrait 16,282 verges cubes de roc en grande partie.

Guard Pier : 14,726 verges cubes de matériel ont été déposées sur le Guard Pier, dont 1,008 verges provenant des excavations de la ville.

Dans les sections Maisonneuve et Hochelaga on a fait beaucoup de réparations aux chemins.

Les affaires dans le commerce de la navigation s'annoncèrent mal dès l'ouverture de la navigation et on constatait un mouvement de recul dès le premier mois. Les recettes diminuèrent de \$3,213 dans le mois de mai quoique le tonnage accusât une augmentation de 25,609 tonneaux sur l'année 1893.

Pendant le mois de mai la profondeur d'eau se maintint à  $27\frac{1}{2}$  pieds.

A la séance du 10 Juillet, votre représentant déposa devant la Commission la résolution de cette chambre protestant contre le projet d'extension du bassin du Moulin à Vent favorisant le projet des docks à Hochelaga.

Des accidents étant arrivés par l'existence de la batture Molson contre laquelle les pilotes avaient porté de nombreuses plaintes, deux curemôles furent détachés des travaux du Moulin à Vent et placés sur la batture Molson pour l'enlever complètement. On calcule que l'exécution de cet ouvrage prendra deux ans.

Le matériel pour compléter les travaux du plan No 6 ayant été trouvé insuffisant pour la progression rapide des travaux, la commission décida de faire construire un nouveau curemôle qui devra être livré à la Commission le premier novembre 1894. Le contrat de construction de ce curemôle fut donné à MM. Carrière, Larrivé & Cie. de Levis, et le curemôle fut livré à la Commission le 30 octobre. Ce curemôle dont on espère beaucoup devra contribuer à l'avancement rapide des travaux sur le Guard Pier.

Pendant le mois de juin, ce fut la partie est qui eut la part du lion des travaux exécutés pendant ce mois.

Le Guard Pier fut augmenté de 30,633 verges cubes dans la section supérieure et 5,059 verges dans la section inférieure, soit un total de 35,692 verges dont 3,522 verges provenaient des excavations de la ville.

Le nombre des vaisseaux d'outre mer qui visitèrent notre port depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au dernier Juillet était de 214 steamers d'un tonnage de 347,061 tonneaux et 12 voiliers d'un tonnage de 4,020 tonneaux faisant un total de 226 vaisseaux d'un tonnage de 351,081 tonneaux contre 227 steamers et 25 voiliers d'un tonnage total de 350,556 tonneaux en 1893. Les recettes étaient de \$68,210 contre \$74,364 pour l'année précédente.

Les mois de Juillet et Août montrèrent un progrès

sensible sur le Guard Pier et des améliorations notables sur toute la ligne des quais depuis le bassin du Moulin à Vent à Maisonneuve. Dans les sections 5 et 6 le bateau mineur donnait les meilleurs résultats et depuis le commencement des opérations on avait extrait 1,298 verges cubes de roc au coût approximatif de  $46\frac{1}{4}$  centins par verge. Un des gros curemôles avait travaillé dans le roc pendant onze jours et creusait en remontant le bassin. Une grande partie de ce roc avait été minée mais le reste était solide. La quantité retirée par le curemôle était de 5,107 verges au coût de  $21\frac{1}{2}$  centins la verge.

Depuis le 11 Décembre jusqu'à la fin du mois le bateau mineur a été employé à faire sauter le roc pour élargir et creuser le bassin d'où on avait retiré 1,569 verges cubes de pierre au coût de  $76\frac{3}{4}$  centins la verge.

Les petites battures tout le long des quais furent enlevées et on creusa aussi le long des quais. On avait enlevé 6,622 verges cubes de terre au coût de  $18\frac{1}{4}$  centins par verge, mesure de chaland.

A Hochelaga, les travaux faisaient aussi beaucoup de progrès. Pendant tout le mois on avait travaillé au nouveau quai et on avait exhaussé le "*crib work*" de trois pieds sur une longueur d'environ 300 pieds et déposé 21,651 verges cubes de terre pour le remplir sur toute sa longueur. Les dépenses approximatives sur ce quai se montèrent pendant le mois à \$9,888.

La plus grande partie du mois on avait employé quelquefois deux curemôles à préparer les assises des bassins entre les nouveaux quais et on avait retiré approximativement 13,148 verges cubes de terre au prix de  $15\frac{2}{3}$  centins par verge ou un total de \$2,059.

Sur la batture vis-à-vis le quai de l'île on avait enlevé 6,852 verges cubes de boue, de pierre et autre matériel au coût de \$1,644 ou 24 centins par verge.

Sur le Guard Pier on avait travaillé aux deux bouts. On l'avait élargi à la partie inférieure tandis qu'on l'allongeait de 167 verges dans la partie supérieure. On avait déposé 32,309 verges cubes pour l'allonger et 9,928 verges pour l'élargir, total 33,994 verges de roc principalement provenant des curemôles des Commissaires, 2,670 verges de terre provenant des excavations de la ville et 5,573 verges provenant du creusage des bassins dans le canal Lachine que les remorqueurs du gouvernement déposaient le long du guard pier.

Les travaux sur la batture Molson se poursuivaient en même temps que les autres travaux et on avait déjà retiré 27,735 verges cubes avec une dépense de \$2,485 ou 14 centins par verge.

Je crois que c'est ici le temps de vous parler du coût du Guard Pier ou de l'île aux Millions, comme on l'appelle dérisoirement ou vulgairement, depuis le commencement des opérations jusqu'à la reprise des opérations en 1894.

Dépenses sur le Guard Pier, construction y compris manipulations de matériaux, creusage sans compter le coût des machineries, engins, curemôles, remorqueurs. etc., etc.

\$139,764.62

Coût des engins employés sur le Guard Pier.

2 Locomotives	\$ 6,200.00	
48 chars à boîtes	4,752.00	
300 boîtes receptacles	7,485.00	
Courroies, chaines, etc.	3,297.32	
		<u>21,734.32</u>
		161,498.94

3 pontons  
2 Grues  
contr.  
Extras,  
missie  
Dépens  
Change

Lumière  
grues

Outillage  
ou ind  
tructio  
de trois  
5, 6, y  
chang  
Aout.

les coo  
3 Clams  
Dépense  
tions,  
des Co

Prix de c  
Extras

Prix coût  
vant: P

2 Chalan

2 "

6 "

		Report \$161,498.94	
			1,415.70
3 pontons pour grues			
2 Grues de terre comme par contrat	8,200.00		
Extras, proportion de la Com- mission	3,065.00		
Dépenses diverses en 1893	771.71		
Changements en 1894	8,057.57		
	<u>20,094.28</u>		
Lumières électriques pour grues de terre	850.00		
	<u>20,944.28</u>	20,944.28	
Outillage requis directement ou indirectement pour la cons- truction du Guard Pier. Coût de trois grues flottantes Nos 4 5, 6, y compris réparations et changements jusqu'au premier Aout. Dépenses en 1892 sur les coques et ouvrages en bois	19,523.38		
3 Clamsheds en 1892	1,120.00		
Dépenses en 1893 pour répara- tions, changements par ordre des Commissaires	3,340.75		
“ “ en 1894	2,593.03		
Prix de contrat de machineries	13,200.00		
Extras	<u>4,934.50</u>	44,711.66	
Prix coûtant de l'outillage sui- vant: Remorqueur Emma Munson		5,188.36	
2 Chalands neufs en 1891	5,188.36		
2 “ “ “	4,748.57		
6 “ “ 1892	<u>14,265.38</u>	24,202.31	
		<u>257,961.25</u>	

	Report	257,961,25
5 Chalands neufs en 1893		11,010.31
Curemôle No 1 bati en 1890-91		39,009.84
"    No 2    "    1892		35,822.83
		<u>\$343,804.23</u>

A ce montant de \$343,804.23 on devra ajouter les dépenses depuis le commencement des opérations en Mai 1894 jusqu'à cette date. Dans quelques semaines j'espère avoir le plaisir de déposer devant vous le rapport de la Commission du Havre pour l'année 1894, quand les informations qui manquent dans ce rapport vous seront fournies *in extenso*.

Voici le rapport du maître du havre :

Nombre et tonnage des vaisseaux océaniques fréquentant le port de Montréal :

Années	Vapeurs	Tonnage	Voiliers	Tonnage	Total vais-seaux	Total ton-nage
1891.....	631	903,043	94	35,614	725	938,657
1892.....	658	1,004,396	77	32,311	735	1,036,707
1893.....	737	1,128,658	67	23,119	804	1,151,777
1894.....	684	1,079,313	50	17,596	734	1,096,909

CLASSIFICATION

Années	Vapeurs	Voiliers	Barques	Briks	Brigantins	Goëlettes	Total
1891.....	631	11	15	1	9	58	725
1892.....	658	8	25	1	4	43	739
1893.....	737	3	11	0	5	48	804
1894.....	684	3	14	0	5	28	734

Nombre des vaisseaux intérieurs venus dans le port depuis l'ouverture de la navigation au 1er décembre ;

1891.....	5,277
1892.....	5,190
1893.....	5,244
1894.....	4,666



Profondeur de l'eau dans le chenal, le 1er décembre ;

1891.....	28.02
1892.....	23.03
1893.....	27.10
1894.....	27.03

Voici le rapport du secrétaire, M. Alex. Robertson, au sujet du  
revenu de novembre ;

Des douanes.	1893	1894
Intérieur.....	\$15,700	\$17,500
Extérieur.....	18,396	17,000
<b>Totaux.....</b>	<b>\$34,096</b>	<b>\$34,500</b>
Du trafic local.....	\$ 2,890	\$ 2,095
<b>Totaux de novembre.....</b>	<b>\$ 36,986</b>	<b>\$ 36,595</b>
Montant rapportable.....	\$257,749	\$216,370
<b>Totaux annuels.....</b>	<b>\$294,735</b>	<b>\$252,965</b>

Le tout humblement soumis.

L. E. MORIN.

*Représentant la Chambre de Commerce du District de  
Montréal dans la Commission du Havre.*

MONTREAL, 11 Janvier, 1895.

## RAPPORT SUPPLEMENTAIRE.

### *Mouvement du Commerce dans le Havre de Montréal pendant l'année 1894.*

Pendant la saison de navigation de l'année 1894, 734 vaisseaux d'outre-mer d'un tonnage de 1,096,909 tonneaux ont visité notre port. De ce nombre de 734, il y avait 670 steamers d'un tonnage de 1,077,876 tonneaux construits en fer, 54 d'un tonnage de 19,033 tonneaux construits en bois montrant une diminution de 54,868 tonneaux sur l'année précédente. Le cabotage figure au nombre de 4,666 vaisseaux d'un tonnage de 979,809 tonneaux montrant une diminution de 578 vaisseaux d'un tonnage de 73,791 tonneaux ou un total de 5,400 vaisseaux de toutes classes avec un tonnage de 2,076,718 tonneaux montrant une diminution de 128,659 tonneaux sur les vaisseaux de toutes sortes,

Les principaux articles d'exportation pendant l'année ont été : bois de construction, phosphate, grains, farine, fromage, beurre, pommes, bestiaux, moutons, chevaux et foin.

En bois de construction, il a été expédié au Royaume Uni et aux ports continentaux 177,405,425 pieds mesure de planche et à la Rivière Platte 10,406,000 pieds, faisant un grand total de 187,871,425 pieds, montrant une augmentation de 49,158,629 pieds sur les opérations de 1893. En phosphate il n'a été expédié que 1,034 tonneaux, 3094 tonneaux de moins qu'en 1893.

L'exportation de grains figure comme suit :

	5,392,125	Minots de Blé
	2,035,970	" Maïs
	1,889,414	" Pois
	87,113	" Avoine
	52	" Orge
	48,811	" Seigle
Total	9,453,485	Minots montrant une dimi-

nution de 12,977,909 minots de grains entre 1893 et 1894.

L'exportation de farine a été de 896,536 barils accusant une augmentation de 361,664 barils sur l'année '93.

1,695,292 boîtes de fromage furent exportées. Augmentation, 59,484 boîtes. L'exportation de beurre est moindre de 34,083 tinettes en 1894, comparativement à 1893, l'exportation de 1894 était de 36,630 tinettes.

L'exportation de pommes accuse une augmentation considérable étant de 273,496 barils, soit 211,570 barils en plus qu'en 1893.

L'exportation des animaux qui a été de 87,604 têtes de bétail et de 130,663 moutons montre une augmentation de 4,600 sur les premiers et de 127,014 sur les derniers. Les chevaux montrent aussi une augmentation de 3,927 sur 1893, l'exportation en 1894 ayant été de 5,579.

L'exportation de foin a très sensiblement diminué, 22,212 tonneaux en 1894 contre 67,865 tonneaux en 1893.

Les principaux articles d'importation ont été : Charbon de la Grande Bretagne 21,154 tonneaux contre 30,794 tonneaux en 1893. Charbon des Etats-Unis 208,207 tonneaux en 1894 contre 226,774 tonneaux en 1893.

Le charbon des Provinces Maritimes accuse une augmentation de 46,338 tonneaux, l'importation ayant été de 733,338 tonneaux. L'importation totale de charbon a été de 961,759 tonneaux soit 17,601 tonneaux de plus qu'en 1893.

L'importation du ciment qui a été de 142,372 quarts montre une diminution de 3,968 quarts,

Le tableau suivant fera voir les mouvements de la flotte qui visite notre port.

No.	Noms des Agents.	Steamers.	Tonnage.	Voi- liers.	Tonnage.	Total Vaisseaux.	Total Ton- nage.
1	Kingman, Brown & Co.....	222	236,596	.....	.....	222	236,596
2	H. & A. Allan.....	78	197,837	.....	.....	78	197,837
3	R. Reford & Co.....	72	144,977	.....	.....	72	144,977
4	D. Torrance & Co.....	54	133,361	.....	.....	54	133,361
5	McLean, Kennedy & Co.....	46	71,709	1	1,488	47	73,197
6	H. E. Murray..	24	59,554	.....	.....	24	59,554
7	Carbray, Routh & Co.....	42	45,829	.....	.....	42	45,829
8	Wm. Johnston & Co.....	17	39,953	.....	.....	17	39,953
9	Haming, Ronald & Co.....	17	36,844	2	1,577	19	38,421
10	Jas. Thom.....	20	37,868	.....	.....	20	37,868
11	Intercolonial Coal company.....	25	25,650	.....	.....	25	25,650
12	Hy. Dobell & Co.....	12	12,566	1	825	13	13,391
13	J. G. Brock.....	31	10,460	10	793	41	11,253
14	Imperial Government.....	5	9,975	.....	.....	5	9,975
15	Anderson, MeKenzie & Co.....	2	1,270	12	7,501	14	8,771
16	Munderloh & Co.....	5	8,095	.....	.....	5	8,095
17	J. Hope & Co.....	2	3,563	.....	.....	2	3,563
18	C. A. Boucher.....	.....	.....	21	2,329	21	2,329
19	A. Stoddart & Co.....	1	1,448	.....	.....	1	1,448
20	Quatres autres.....	9	1,758	3	3,083	12	4,841
	Total.....	684	1,079,313	50	17,596	734	1,096,909

## RAPPORT DU SECRETAIRE

*A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres  
de la Chambre de Commerce.*

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport détaillé des travaux de la Chambre de Commerce pour l'année 1894.

Les membres verront que quelques unes des questions sur le programme ont été retardées, pour une solution, à l'exercice de 1895.

Le présent rapport contient : 1°. le résumé des travaux de l'année ; 2°. l'état du passif et de l'actif ; 3°. quelques statistiques ; 4°. Le texte du traité franco-canadien.

### BOULEVARD NATIONAL

A la séance du Conseil du 21 septembre 1894, M. Parizeau, M.P.P. attira l'attention du Conseil sur l'opportunité d'ouvrir un boulevard entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine, vis-à-vis l'édifice de l'Association St.-Jean Baptiste. L'étude de cette matière confiée à un comité fut différée à quelques mois plus tard, vu l'état précaire des finances de la cité.

Le 7 décembre 1894, M. J. X. Perrault déposa devant le Conseil un mémoire détaillé dont l'examen fut ajourné à l'assemblée générale du mois de janvier 1895.

A l'assemblée générale mensuelle qui eut lieu le 11 janvier, M. J. X. Perrault donna communication d'une étude très détaillée qu'il avait faite sur cette question comprenant les délimitations de la propriété à exproprier et le coût probable de l'expropriation, en même temps qu'un aperçu des avantages matériels qui résulteraient

de l'amélioration projetée. Ce rapport fut reçu et instruction donnée au secrétaire d'en livrer une copie au Conseil Municipal pour y référer en temps et lieu.

Cette matière devra apparaître de nouveau sur les ordres du jour du prochain exercice de cette Chambre.

#### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de la Chambre de Commerce qui se composait déjà d'un nombre de volumes peu considérable mais utiles aux hommes d'affaires s'agrandit peu à peu grâce à l'obligeance des gouvernements fédéraux et provinciaux et au concours bienveillant des députés des différentes divisions électorales de notre ville.

M. L. E. Morin sr. a présenté à cette Chambre, dans le cours de l'année, plusieurs volumes de droit et des rapports officiels qui lui ont valu les remerciements de cette Chambre.

#### SUCRE DE BETTERAVE

La Chambre de Commerce, par une résolution du 19 octobre 1894, a délégué quelques uns de ses membres pour assister à l'inauguration solennelle des opérations de l'usine de Berthier, qui eut lieu le 27 du même mois. Cette solennité se fit en grande pompe, et les délégués de la Chambre de Commerce firent rapport que l'usine de Berthier devenue la propriété de l'un des membres de ce Conseil, M. Théodule Lefebvre, donnait les plus belles espérances de succès.

Le 9 novembre 1894, la résolution suivante fut votée par le Conseil :—

Considérant que, en vue de développer davantage l'industrie de la culture de la betterave, il est utile de connaître la quantité d'acres de terre qui peuvent être employés dans cette province à cette culture :

*Résolu* : Que l'Honorable Commissaire de l'Agriculture de la province de Québec soit prié d'adresser aux directeurs de tous les cercles agricoles une circulaire leur demandant de lui indiquer la quantité de terrain, qui, dans leurs régions respectives, peut être affectée profitablement à la culture de la betterave à sucre, afin de pouvoir mettre l'industrie sucrière en état de connaître les ressources sur lesquelles elle peut compter.

*Résolu* : Que MM. D. Parizeau, M.P.P., G. Boivin et J. X. Perrault soient priés de présenter ce vœu à l'Honorable Commissaire de l'Agriculture.

Cette proposition présentée par MM. D. Parizeau et G. Boivin, fut adoptée à l'unanimité.

Le 16 novembre 1894, l'Honorable Ls Beaubien, Commissaire de l'agriculture fit savoir à la Chambre de Commerce qu'il se rendait avec plaisir à la demande qui lui était faite, et qu'il avait ordonné que des circulaires, dans le sens indiqué par cette institution, seraient adressées à tous les cercles agricoles de la division Montarville.

#### LA CHARTE DE LA CITÉ

Le 16 novembre 1894, un comité fut nommé composé de MM. J. X. Perrault, G. Boivin et O. Faucher, pour examiner certaines modifications à la charte de la cité de Montréal, proposées par une association dite "Volunteer Electoral League" et de faire rapport sous le plus bref délai possible.

Le 23 du même mois, le comité fit le rapport suivant qui fut adopté :

Votre Comité a l'honneur de vous soumettre que, après avoir pris communication des amendements à la charte de Montréal préparés par la "Volunteer Electoral League," il recommande ces amendements qui n'ont qu'un seul but : rendre les élections municipales plus effectives, en prevenant les fraudes qui se pratiquent aujourd'hui dans la confection des listes électorales par la personnification des voteurs, et prévenir d'autres abus.

## FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE

Le 30 mars 1894, sur la proposition de M. L. E. Morin sr., appuyé par M. Chs Catelli, le Conseil jugea qu'il était convenable de grouper en une fédération toutes les Chambres de Commerce de cette province, et décida d'ouvrir des correspondances pour atteindre ce but. Cette proposition est restée sans effet pratique jusqu'à ce jour,

Le secrétaire croit de son devoir de recommander que cette matière soit maintenue, jusqu'à complète réalisation, sur le programme des travaux de cette Chambre, attendu que cette proposition a eu indirectement pour effet de provoquer la fondation de nouvelles Chambres de Commerce, durant l'année passée, en différents endroits de cette province.

## CHARTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

A différentes époques de l'année, sur l'avis du président, M. H. Laporte, le Conseil s'est occupé de l'utilité d'amender la loi fédérale concernant les Chambres de Commerce, de manière à leur permettre d'émettre des débentures et d'acquérir des propriétés mobilières et immobilières pour leur utilité, et, par suite, pour l'utilité du Commerce, et que demande soit faite au parlement à cet effet. Les propositions du président furent acceptées et la réalisation de ce vœu a été confiée au secrétaire et au procureur légal de cette Chambre, M. S. Beaudin.

## LE HAVRE DE MONTREAL

Le 15 juin 1894, la résolution suivante fut unanimement adoptée par le Conseil de cette Chambre sur la proposition de M. J. X. Perrault :—



Considérant que cette Chambre s'est déjà prononcée sur l'opportunité d'utiliser le port naturel de la baie d'Hochelaga plutôt que de creuser à grands frais dans le roc un port artificiel à la pointe du Moulin à Vent (*Windmill Point.*)

*Résolu* :—Que cette Chambre proteste contre les dépenses énormes que la Commission du Havre veut encourir dans les excavations à la Pointe St-Charles, au moment où la baie d'Hochelaga réclame un bassin intérieur et des extensions de quaiage beaucoup moins coûteuses et beaucoup plus utiles pour le commerce de la ville de Montréal.

*Résolu* :—Que le représentant de cette Chambre dans la Commission du Havre soit prié de faire valoir cette résolution.

## TRAITE FRANCO-CANADIEN

### DÉLÉGATION EN FRANCE

Le 30 novembre 1894, sur la proposition de MM. Contant & Perrault, une commission d'étude composée de MM. J. D. Rolland, D. Parizeau, J. Haynes, G. Boivin, Alph. Aumond, du proposant et du secondant, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres personnes, fut chargée de faire rapport sur les mesures nécessaires pour engager le commerce français à renouer avec le Canada les relations d'affaires d'autrefois, et de faire toutes les démarches utiles pour assurer la création d'une ligne transatlantique de navires entre les deux pays. Cette Commission est activement à l'œuvre et s'est adjoint plusieurs personnes dans les différentes branches du commerce pour compléter les études nécessaires. Ces études très longues et très détaillées exigent un travail considérable. Le rapport de la Commission n'est pas encore prêt, mais il n'y a pas de doute qu'avant peu les membres de cette Chambre pourront constater qu'une œuvre sérieuse a été entreprise.

## LES FRETS SUR LES ECHANTILLONS DE MARCHANDISE

Le 30 mars 1894, une communication de la Chambre de Commerce de Québec fut reçue demandant le concours de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour obtenir que les compagnies de chemins de fer se départissent de la double charge de fret sur les valises d'échantillons des voyageurs de commerce en faveur de ceux de ces derniers qui peuvent certifier leur qualité de voyageurs et la nature de leurs échantillons.

Sur la proposition de MM. Alph. Racine et C. P. Chagnon, la Chambre de Commerce donna son plein concours à cette demande.

## EXPERTS EN DOUANE

Le 27 avril 1894, le Conseil prit communication d'une lettre de M. Miles, de la maison de pharmacie de gros, Lyman Sons & Co., demandant que cette Chambre s'intéresse à exiger l'application de la loi des douanes qui veut l'établissement d'un bureau d'experts en douane.

A la demande de M.L.E. Geoffrion, une Commission fut nommée pour examiner la proposition de M. Miles et pour faire rapport aussitôt que possible.

Cette Commission fit rapport le 14 mai 1894 que :—  
 “Vu les inconvénients nombreux résultant au commerce, du manque d'uniformité dans l'interprétation du tarif douanier, le gouvernement fédéral soit prié de maintenir en vigueur la loi instituant un conseil d'experts en douane, et de choisir ces experts dans les différentes branches de Commerce.”

## LA LOI DE FAILLITE

Les travaux de la Commission sur la préparation de la loi de faillite ne seront repris qu'à l'époque d'une nou-

velle session du parlement fédéral, alors qu'il sera nécessaire de faire valoir ces propositions qui ont été approuvées par le Sénat du Canada, à la dernière session.

Les travaux de la Commission de loi de faillite de cette Chambre ont été faits concurremment et dans le même esprit avec ceux de commissions analogues des Chambres de Commerce de Toronto, de Halifax et d'autres villes importantes du Canada.

#### FORMULES DOUANIÈRES

Le 18 janvier 1895, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :—

Considérant que la douane de Montréal imprime en langue anglaise seulement ses formules de déclaration, et qu'il n'existe pas de copies du tarif douanier en langue française,

*Résolu* :—Que, pour faciliter les transactions des marchands qui ne sont pas familiers avec la langue anglaise, l'honorable ministre des douanes soit prié de bien vouloir faire imprimer dans les deux langues tous les documents destinés au service douanier de cette ville.

#### ASSOCIATION DE BON GOUVERNEMENT

Une association ayant été fondée à Montréal, dans le but de surveiller l'administration municipale, et la Chambre ayant été invitée à lui donner son appui, une Commission fut nommée, le 23 novembre 1894, pour s'enquérir du but véritable de cette association.

Le 30 du même mois, la Commission en question fit rapport favorable, et, sur ce rapport qui fut adopté, le président invita les membres de la Chambre de Commerce à faire partie de l'Association plus haut mentionnée.

#### TRANSPORT DES MALLES DE TERRENEUVE A HALIFAX.

Le 2 mars 1894, un mémoire de la compagnie de navigation Clément, de St-Pierre Miquelon, sur le transport

des malles de Terre-neuve à Halifax, fut déposé sur le bureau du Conseil. Ce document fut référé à un comité composé de MM. L. E. Morin sr., G. Boivin et J. X. Perrault, pour faire rapport, M. G. Boivin en étant le porteur. Cette question n'a pas eu de suite.

## MEMBRES A VIE

Le 7 septembre 1894, le Conseil, par une résolution, porta de vingt dollars à cent dollars, l'honoraire à être payé pour le titre de membre à vie.

## QUAI A LA POINTE AU PERE

Une requête ayant été adressée au gouvernement fédéral pour en obtenir un quai à eau profonde à la Pointe au Père, la Chambre de Commerce crut devoir appuyer cette demande par une résolution votée le 9 mars 1894.

Cette résolution exprimait l'espoir que le gouvernement fédéral ferait droit à la demande des citoyens de la Pointe au Père, le plus tôt possible.

## UN EDIFICE POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Dans le courant de l'année, le Conseil a songé à faire l'acquisition de la propriété située à l'encoignure des rues St-Lambert et St-Jacques, dite propriété Herring, pour y construire un vaste édifice. Après plusieurs démarches, et même l'obtention d'une promesse de vente, le Conseil finit par constater que le propriétaire actuel n'était pas en mesure de fournir un titre suffisamment clair pour justifier l'achat de cette propriété. Le projet n'est pas cependant abandonné.

## PULPE DE BOIS

A la séance du Conseil du 26 octobre 1894, M. J. H.

Lefebvre, ingénieur civil, offrit à la Chambre de Commerce un travail très bien fait sur la pulpe de bois.

A l'assemblée du 9 novembre 1894, après délibération, les résolutions suivantes furent adoptées :--

*Résolu* : Que dans le but d'encourager l'industrie de la pulpe, il est du devoir des gouvernements provinciaux, particulièrement de celui de la province de Québec, d'abolir, ou du moins de diminuer les droits de coupe sur les bois employés pour fabriquer la pulpe dans le pays, et de les augmenter sur les bois de pulpe coupés pour l'exportation aux Etats-Unis, ces droits, tout en étant un obstacle à l'établissement des moulins à pulpe ne sont pas cependant assez élevés pour empêcher le déboisement de nos forêts par les Américains, et pour nous permettre de lutter avantageusement avec eux, vu le droit d'importation qu'ils imposent sur la pulpe ;

*Résolu* : Que dans le but d'encourager le développement de l'importante industrie de la pulpe dans ce pays, d'empêcher le déboisement de nos forêts et de nous mettre en mesure de lutter avec les Américains, il est du devoir du gouvernement fédéral d'imposer un droit d'exportation sur le bois de pulpe destiné aux Etats-Unis, équivalant au droit d'importation dont ces derniers frappent notre pulpe.

Le 16 novembre 1894, à la demande de l'honorable M. Tourville, Conseiller législatif, le Conseil reconsidéra les résolutions ci-haut, et, après délibération, sur la proposition de M. J. D. Rolland, elles furent déclarées non avenues.

#### TRANSPORT DES MALLES

A l'assemblée du 9 mars, 1894, un mémoire fut déposé au sujet d'une subvention pour le transport des malles par la compagnie française de navigation entre St-Pierre Miquelon et Halifax. Après délibération, la résolution suivante fut adoptée :—

*Résolu* : Que cette Chambre appuie la proposition d'une subvention de deux mille dollars demandée au gouvernement fédé

ral par la Compagnie française de navigation entre St-Pierre Miquelon et Halifax, les relations commerciales à établir entre les îles françaises et le Canada étant susceptibles d'un accroissement très important.

#### PRIVILÈGES D'OUVRIERS

Le 14 décembre 1894, la Chambre de Commerce recommanda à la législature de Québec un projet de loi destiné à modifier la loi existante sur les privilèges d'ouvriers. Le but du projet était de remplacer les privilèges actuels sur les immeubles par un privilège sur le prix de construction en faveur des ouvriers et des fournisseurs de matériaux.

#### QUESTIONS DIVERSES,

Le 30 mars 1894 le Conseil prit connaissance d'une lettre du président de l'Association des épiciers demandant le concours de cette Chambre en faveur de l'abolition des exemptions de saisie des salaires des officiers du service civil. Il fut décidé de favoriser cette demande.

Le 16 novembre 1894, une demande fut adressée au Grand Tronc d'établir, en relation avec le chemin de fer de la rive sud, un service du matin et du soir, le dimanche.

Le 14 décembre 1894, il fut décidé de demander aux parlements provinciaux d'adopter une loi d'arbitrage en matière de commerce analogue à celle qui est en force dans la province d'Ontario.

La Chambre de Commerce a actuellement à l'étude la question si controversée du prêt à l'usure. En plus, celle d'abolir les trois jours de grâce qui suivent l'échéance des billets promissoires.

SIR JOHN THOMPSON.

Le 17 décembre, en assemblée spéciale, la Chambre

de Com  
vante à  
Thomp

Attend  
mort pré  
Canada ;

Attend  
ses plus h

Attend  
culièreme  
ing, et da  
traité qui  
indépend

Attendu  
l'empire l  
bilité et a

Résolu :  
prie Lady  
condoléan  
qui frappe  
Canadien

A son  
de la C  
suivante.

" Consid  
l'Atlantiqu  
donner un  
Montréal,

" Consid  
gence de c  
Montréal a  
sud du St.

de Commerce adopta unanimement la proposition suivante à l'occasion de la mort prématurée de Sir John Thompson :—

Attendu que cette Chambre a appris avec un extrême regret la mort prématurée de Sir John Thompson, premier ministre du Canada ;

Attendu que cette mort prive la nation Canadienne de l'un de ses plus brillants hommes d'état ;

Attendu les services éminents qu'il a rendus à sa patrie, particulièrement dans le règlement de la question de la mer de Behring, et dans la question d'un traité de commerce avec la France, traité qui a virtuellement placé le Canada au rang des nations indépendantes ;

Attendu que Sa Majesté la Reine Victoria et tout le peuple de l'empire britannique se plaisent à rendre témoignage à l'honorabilité et aux grands talents de Sir John Thompson :

*Résolu* : Que la Chambre de Commerce du district de Montréal prie Lady Thompson et sa famille d'agréer l'expression de ses condoléances dans le malheur qui les frappe si soudainement et qui frappe en même temps tout le peuple de la Confédération Canadienne.

#### CHEMIN DE LA RIVE SUD.

A son assemblée du 8 Février courant 1895, le Conseil de la Chambre a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

“ Considérant que la Compagnie du Lac Supérieur et de l'Atlantique, incorporée par le Parlement fédéral, a pour objet de donner un nouveau débouché aux produits du “ Far West ” via Montréal, Québec Sud et la Baie des Chaleurs.

“ Considérant que cette Chambre a toujours reconnu l'urgence de cette nouvelle voie de communication destinée à relier Montréal avec l'Intercolonial par le chemin de fer de la rive sud du St.-Laurent,

*Résolu* : "Que l'opposition faite en ce moment à la Compagnie du Lac Supérieur sur le marché de Londres, par certaines compagnies rivales, est basée sur de fausses représentations dont le seul but est d'empêcher les capitalistes européens de donner leur concours à une compagnie de chemin de fer appelée au plus grand avenir et à rendre au pays tout entier les services les plus considérables."

S. COTÉ,

*Secrétaire.*

doua  
Frai

"SA

Bret

Fran

et ét

la Fr

effet.

pecti

SA

Breta

DUF

seil

des C

etc.,

tenti

çaise.

saire



mpa-  
aines  
dont  
onner  
plus  
pius

taire.

## LE TRAITÉ FRANCO-CANADIEN.

*Arrangement destiné à régler, en matière de tarifs douaniers, les relations commerciales entre le Canada et la France.*

SA MAJESTÉ LA REINE du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, également animés du même désir d'améliorer et étendre les relations commerciales entre le Canada et la France, ont résolu de conclure un arrangement à cet effet. Ayant nommé pour leurs Plénipotentiaires respectifs :

SA MAJESTÉ LA REINE du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande: Son Excellence le marquis de DUFFERIN et AVA, Pair du Royaume, Membre du Conseil Privé, Vice-Amiral d'Ulster, Protecteur et Gardien des Cinq-Ports et Connétable du Château de Douvres, etc., etc ; Son Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire près du gouvernement de la République Française, et SIR CHARLES TUPPER, Baronet, Haut-Commissaire du Canada à Londres.

Le PRÉSIDENT de la République française : S. Exc. M. JULES DEVELLE, député-ministre des affaires étrangères, et S. Exc. M. SIEGFRIED, député-ministre du commerce, de l'industrie et des colonies.

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs respectifs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. A l'entrée en Canada, les vins mousseux et non mousseux, les savons communs, savons de Marseille, (Castille soaps), et les noix, amandes, prunes et pruneaux d'origine française, bénéficieront des avantages suivants :

10. Les vins non mousseux tirant 15 degrés de l'alcoolomètre centésimal ou moins (soit, d'après l'équivalent canadien, 26 p.c. d'alcool ou moins) seront affranchis de la surtaxe ou droit *ad valorem* de 30 p.c.

20. Le droit actuellement applicable aux savons communs, savons de Marseille, (Castille soaps), sera réduit de moitié ;

30. Le droit actuellement applicable aux noix, amandes, prunes et pruneaux sera réduit d'un tiers.

ARTICLE 2. Tout avantage commercial accordé par le Canada à un Etat tiers, notamment en matière de tarifs, sera, de plein droit, étendu à l'Algérie, à la France et à ses colonies.

ARTICLE 3. A l'entrée en France, en Algérie, et dans les colonies françaises, les articles suivants originaires du Canada, importés directement de ce pays, et accompagnés de certificats d'origine, seront admis au bénéfice du tarif minimum :

Conserves de viandes en boîtes.

- Lait concentré, pur.  
 Poissons d'eau douce, anguilles.  
 Poissons conservés ou naturels.  
 Homards et Langoustes conservés ou naturels.  
 Pommes et poires fraîches, sèches ou pressées.  
 Autres fruits conservés.  
 Fruits de table, conservés.  
 Bois de construction, bruts ou sciés.  
 Pavés en bois.  
 Merrains.  
 Pulpe de bois (cellulose.)  
 Extrait de noyer et autres sucres tannins.  
 Papiers communs faits à la machine.  
 Peaux préparées, autres entières.  
 Chaussures.  
 Meubles en bois communs.  
 Meubles autres que sièges massifs ou bois communs.  
 Lames de parquet en sapin ou en bois tendre.  
 Bâtiments de mer en bois.
- Il est entendu que le bénéfice de toute réduction de droit accordé à un Etat quelconque sur l'un des articles énumérés ci-dessus, sera étendu, de plein droit au Canada.
- ARTICLE I ;** Le présent arrangement après avoir été adopté par le Parlement du Canada et par les chambres françaises sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris aussitôt que faire se pourra. Il entrera en vigueur immédiatement après l'accomplissement de cette formalité et demeurera exécutoire jusqu'à l'expiration d'un délai de douze mois après que l'une ou l'autre des parties contractantes aura notifié son intention d'en cesser les effets.

Il est d'ailleurs convenu que si les vins non mousseux tirant au plus 15 °, ou les vins mousseux étaient ultérieurement l'objet d'un relèvement de droit à l'entrée au Canada, le gouvernement pourrait, en dénonçant le présent arrangement, en cesser immédiatement les effets, sans attendre l'expiration du délai de douze mois prévu ci-dessus.

EN FOI DE QUOI, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent arrangement et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Paris, en double expédition, le 6 février 1893.

CHARLES TUPPER,  
JULES SIEGFRIED,  
DUFFERIN ET AVA,  
JULES DEVELLE.

Capital a  
Capital p  
Réserves

Circulati  
Dépôts p  
Dépôts p  
man

Dépôts pu  
Emprunts  
garan

Dépôts fai  
Dû à d'au  
Dû à d'au

Dû à d'au  
Bretag

Autres obl

Total

Espèces

Billets féd

Dépôts en

Billets et c

Dû par d'a

Dépôts dan

Dû par d'a

## SITUATION DES BANQUES CANADIENNES

AU 31 DÉCEMBRE 1894.

### PASSIF.

	Nov. '94	Dec. '94
Capital autorisé	\$75,458,685	\$75,458,695
Capital payé	61,669,355	61,683,819
Réserves	27,287,026	27,470,026
<hr/>		
Circulation	\$33,076,868	\$32,375,620
Dépôts provinciaux et fédéraux	5,134,883	7,684,148
Dépôts publics remboursables à demande	69,364,656	68,917,542
Dépôts publics remboursables sur avis	113,842,322	113,163,127
Emprunts faits à d'autres banques garantis	27,820	6,272
Dépôts faits par d'autres banques	2,497,418	2,534,463
Dû à d'autres banques échges quotid.	158,087	158,380
Dû à d'autres banques à l'étranger	156,752	166,115
Dû à d'autres banques, dans la Gde Bretagne	3,089,477	3,531,682
Autres obligations	799,520	368,128
<hr/>		
Total	\$228,597,876	\$228,905,558

### ACTIF.

Espèces	7,958,432	8,018,151
Billets fédéraux	14,790,407	15,209,730
Dépôts en garantie de la circulation	1,810,736	1,810,736
Billets et chèques d'autres banques	7,343,825	8,614,221
Dû par d'autres banques en Canada	27,820	6,272
Dépôts dans d'autres banques	3,789,942	3,065,345
Dû par d'autres banques à l'étranger	25,274,625	25,299,986

Dû par d'autres banques dans la Gde Bretagne	4,401,819	3,037,986
Valeurs du Gouver. Canadien	3,124,844	3,124,594
Autres valeurs publiques	18,508,488	18,352,543
Prêts à demande	17,722,565	17,791,638
Prêts aux gouvernements	1,296,720	1,424,196
Prêts et escomptes	195,823,973	195,836,141
Balance par d'autres banques, éch. quot.	146,324	107,672
Effets en souffrance	3,457,178	3,425,752
Immeubles	893,260	919,938
Hypothèques	603,895	575,679
Bâtisses de banques	4,459,813	5,480,573
Autres valeurs	1,741,257	1,750,899
	\$314,176,123	\$313,911,995

### TABLEAUX COMPARATIFS POUR TROIS ANNÉES.

#### DE LA SITUATION DES BANQUES.

##### PASSIF DES BANQUES.

	1892	1893	1894
Janvier	\$194,645,730	\$217,200,993	\$213,804,414
Février	197,489,182	217,614,977	212,940,625
Mars	198,583,968	217,365,066	216,238,956
Avril	199,471,250	216,268,317	218,003,543
Mai	203,016,245	218,102,617	218,663,313
Juin	209,362,011	219,666,996	221,292,707
Juillet	207,783,253	219,319,527	221,716,648
Août	209,756,866	214,919,917	220,942,480
Septembre	213,477,549	214,191,251	224,062,249
Octobre	219,701,774	216,267,641	226,912,318
Novembre	221,567,771	216,662,965	228,597,876
Décembre	221,567,771	218,662,965	228,905,558

##### ACTIF DES BANQUES

Janvier	\$275,956,236	\$300,914,809	\$299,557,507
Février	279,547,605	301,762,118	299,052,441
Mars	281,649,305	303,490,430	303,523,299
Avril	283,069,561	302,415,455	305,575,405

Mai	286,543,931	303,169,653	305,245,44E
Juin	292,054,917	304,363,580	307,542,429
Juillet	291,345,280	304,428,029	308,105,729
Août	294,052,600	300,863,015	308,085,634
Septembre	298,133,431	300,918,049	311,691,002
Octobre	304,917,753	303,357,882	313,752,224
Novembre	306,630,754	303,455,870	314,176,123
Décembre	305,730,910	304,231,696	313,911,995

## CAPITAL PAYÉ

	1892	1893	1894
Janvier	\$61,346,171	\$62,040,959	\$62,103,027
Février	61,500,966	61,943,791	62,103,027
Mars	61,516,824	61,945,554	62,110,249
Avril	61,541,658	61,959,404	62,111,449
Mai	61,554,098	61,950,654	72,142,169
Juin	61,512,630	61,954,314	62,142,883
Juillet	61,597,484	61,954,773	62,156,255
Août	61,645,390	62,029,038	62,189,585
Septembre	61,652,253	62,074,078	62,198,670
Octobre	61,808,372	62,081,994	62,207,685
Novembre	61,905,378	62,090,355	61,669,355
Décembre	61,938,515	62,099,234	61,683,819

## RÉSERVES.

	1892	1893	1894
Janvier	\$23,728,254	\$25,131,057	\$26,580,282
Février	23,947,508	25,273,960	26,655,024
Mars	22,964,508	25,274,165	26,655,036
Avril	24,025,391	25,279,982	26,712,002
Mai	24,509,046	25,981,362	27,127,002
Juin	24,662,336	26,007,678	27,157,706
Juillet	24,756,831	26,031,245	27,160,710
Août	24,772,564	26,062,576	27,166,850
Septembre	24,826,594	26,131,999	27,266,838
Octobre	24,832,474	26,135,348	27,261,749
Novembre	24,938,252	26,213,861	27,287,526
Décembre	25,086,615	26,459,815	27,470,026

## CIRCULATION.

	1892	1893	1894
Janvier	\$32,705,400	\$32,831,747	\$30,571,375
Février	32,711,025	32,978,840	30,603,267
Mars	32,483,965	33,430,893	30,702,607
Avril	31,496,369	32,633,073	29,996,472
Mai	31,383,218	31,927,342	28,467,718
Juin	32,614,699	33,483,413	30,254,159
Juillet	32,488,817	33,537,458	29,810,772
Août	32,646,187	33,308,967	30,220,366
Septembre	34,927,615	35,128,926	33,355,156
Octobre	38,688,429	36,907,941	34,516,651
Novembre	37,124,505	35,120,561	33,076,868
Décembre	36,194,023	34,418,936	32,375,620

## DÉPÔTS PUBLICS.

	1892	1893	1894
Janvier	\$150,907,193	\$169,556,751	\$169,019,004
Février	153,423,150	169,963,055	168,131,923
Mars	154,176,957	168,237,802	169,742,886
Avril	155,178,094	169,259,194	173,361,106
Mai	157,439,120	170,390,831	173,832,109
Juin	160,942,778	170,817,433	174,930,936
Juillet	160,308,445	171,021,734	176,583,465
Août	162,822,763	166,553,503	176,208,133
Septembre	164,484,983	165,250,500	177,668,724
Octobre	166,362,697	166,082,302	179,835,940
Novembre	169,541,117	167,341,740	183,206,981
Décembre	170,220,452	170,479,224	182,080,669

## ESCOMPTEES.

	1892	1893	1894
Janvier	\$184,034,999	\$197,256,685	\$198,038,104
Février	186,116,911	177,709,554	199,523,609
Mars	190,641,185	204,903,904	202,333,799
Avril	191,995,227	206,789,141	205,051,675
Mai	193,311,856	207,685,450	207,122,494
Juin	192,498,571	208,793,415	206,858,912
Juillet	189,513,221	206,937,558	202,720,760



Août	186,312,886	205,956,200	199,908,340
Septembre	188,167,135	204,654,480	199,993,925
Octobre	194,123,365	204,854,799	198,888,480
Novembre	197,105,799	201,996,246	195,823,973
Décembre	198,532,560	200,397,498	195,836,141

## MOYENNE DES ESPECES TENUES DANS LE MOIS.

	1892	1893	1894
Janvier	\$5,838,917	\$6,708,563	\$7,348,904
Février	5,987,243	6,516,132	7,387,537
Mars	6,951,177	6,185,945	7,464,894
Avril	6,110,804	6,435,320	7,419,164
Mai	6,050,856	6,424,000	7,468,402
Juin	6,271,489	6,496,200	7,465,500
Juillet	6,468,411	6,369,996	8,021,845
Août	6,576,021	6,956,448	7,832,980
Septembre	6,659,018	7,369,449	7,878,881
Octobre	6,671,435	7,274,012	7,850,330
Novembre	6,277,119	7,298,948	7,748,389
Décembre	6,395,160	7,511,931	7,723,589

## MOYENNE DES BILLETS FÉDÉRAUX TENUS DANS LE MOIS.

	1892	1893	1894
Janvier	\$10,212,000	\$12,566,601	\$12,496,372
Février	10,447,012	13,095,234	13,667,880
Mars	10,263,740	11,833,742	13,543,683
Avril	10,403,619	11,868,759	13,167,209
Mai	10,907,396	12,222,977	13,699,257
Juin	10,692,631	12,372,373	13,769,073
Juillet	11,545,058	11,904,751	14,005,096
Août	12,169,775	11,745,457	15,500,434
Septembre	12,073,127	12,953,910	15,648,386
Octobre	11,641,280	12,960,998	15,508,194
Novembre	11,261,002	12,839,384	15,164,916
Décembre	11,615,017	12,901,539	14,765,140

## RAPPORT DU TRÉSORIER.

*Etat du 1er Février 1894 au 18 Février 1895.*

RECETTE.	
Balance 1er Février, 1894	\$ 28.59
Contributions	1,667.50
Banquet 7 Novembre	91.60
Loyers	386.00
Fonds d'emprunt	716.50
TOTAL	\$ 2,890.19
DÉPENSE.	
Contingents	\$ 36.50
Réparations à la salle	689.61
Journaux	45.28
Secrétaire	347.17
Assistant	111.00
Loyer et Taxes	778.63
Déménagement et entretien	61.75
Assurance	6.20
Impressions	259.85
Banque Hochelaga	205.00
Téléphone	25.55
Gaz	4.18
Meubles	150.25
Timbres et cartes postales	102.23
Commissions sur collections	58.14
Intérêts	1.35
Papeterie	7.50
	\$2,890.19

*Situation au 18 Février 1895*

ACTIF.	
Arrrages de contributions, évalués	\$ 200.00
Contributions 1895	1,900.00
Meubles et livres	719.00
Loyers échus	133.33
	\$ 2,952.33
PASSIF.	
Comptes à payer	\$ 200.61
Fonds d'emprunt	716.50
Balance. Surplus d'actif	2,035.22
	\$ 2,952.33
A Capital	\$ 2,035.22

CHARLES DESMARTEAU, Trésorier.

Examiné et approuvé,  
C. H. CATELL, }  
 JOSEPH CONTANT, } Auditeurs.

36.50  
389.61  
45.28  
347.17  
11.00  
78.63  
61.75  
6.20  
59.85  
05.00  
25.55  
4.18  
50.25  
02.23  
58.14  
1.35  
7.50  
90.19

00.61  
16.50  
35.22  
52.33  
35.22

er.

---

Imprimerie JOSEPH FORTIER, 254 rue St. Jacques, Montréal.

---